

A L'OCCASION DU MOIS SACRÉ DE RAMADHAN

Les vœux du président aux différents corps de sécurité et au corps médical P. 3

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Financement occulte du 5e mandat

Saïd Bouteflika sort de son silence et nie toute implication P. 4

ALORS QUE LE GOUVERNEMENT ACCÉLÈRE LA MISE EN PLACE DES MARCHÉS DE VENTE AU RABAIS

Les commerçants défient l'Etat



*Avec la hausse vertigineuse des prix des produits agricoles et agroalimentaires, la tension a grimpé d'un cran dans les marchés publics du pays, à la veille d'un mois de jeûne connu pour être une période propice aux achats tous azimuts.
Lire page 5*

Liant la relance du pays à celle de l'agriculture
Djerad appelle les opérateurs à investir dans le secteur P. 6

Vu sur Canal Algérie
«Thirga oufenan» ou les rêves d'artistes... P. 8

ENORMES CRÉANCES DE 57 MILLIARDS DE DINARS À L'ADE

Une faillite programmée PAGE 2



CRÉSUS

Quotidien national ■ Mardi 13 avril 2021 ■ 7^{ème} année n° 614 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

ENORMES CRÉANCES DE 57 MILLIARDS DE DINARS À L'ADE

Une faillite programmée

C'est en pleine crise de disponibilité du précieux liquide dans tout le pays que l'Algérienne des eaux a révélé un trou financier dans ses caisses, de près de 57 milliards de dinars. En cause, les créances non recouvrées auprès des consommateurs privés et étatiques. Enorme ardoise due à la faillite d'une gestion à redresser en urgence...

Hocine Himrane, chef de division à l'ADE a communiqué ce chiffre alarmant à l'occasion d'une journée d'étude organisée par le Conseil national économique et social et de l'environnement dont la thématique a porté sur la rationalisation de la consommation de l'eau potable. 5 700 milliards de centimes, voilà un chiffre effarant qui renseigne sur la faillite d'une gestion mais aussi sur la dimension sociale de cette prestation particulière consistant en la fourniture du précieux liquide vers les foyers de millions de particuliers en plus des collectivités. Détails à l'appui, l'exposé du gestionnaire précise que 17 milliards de dinars, soit 17 000 milliards de centimes correspondent à la dette des entités publiques, institutions diverses et collectivités locales. La part de



dettes des foyers représente deux tiers des créances de l'ADE alors que seuls 28 millions de dinars auraient été recouverts par l'entreprise.

VENTE «EN GROS» IMPAYÉE

A l'instar d'autres prestataires du genre comme la Sonelgaz, l'ADE a accumulé ces créances durant des années en raison d'une sorte de «retenue» à caractère social vis-à-vis des très nombreux mauvais payeurs. Il a fallu par la suite que ses services commerciaux fassent appel à ceux du contentieux pour systématiser les poursuites judiciaires précédées de mises en demeure qui s'appliquent à respecter la loi dans le cadre contractuel abonné-fournisseur. L'ADE,

ayant aussi des difficultés à couper l'alimentation en eau aux clients qui ne paient pas leurs factures, les moyens de pression pour le recouvrement sont donc insuffisants. Sans oublier l'érosion du pouvoir d'achat des ménages qui relègue les factures de l'élément vital au second plan derrière toutes les dépenses «prioritaires.» Par ailleurs, il faut aussi signaler un contentieux que les Assemblées communales connaissent notamment, c'est celui relatif au paiement des factures concernant la vente en gros. En effet, pendant longtemps, sollicitée par les pouvoirs publics pour alimenter en urgence des quartiers et villages aux réseaux dépourvus de compteurs individuels, l'ADE a fourni de l'eau et facturé

«en gros» cette consommation aux APC. Une facturation rejetée par les contrôleurs financiers jusqu'à ce jour en raison de la réglementation qui ne peut, évidemment, tolérer la dépense du denier public selon un comptage si approximatif. Du coup, malgré les subventions accordées par les wilayas aux collectivités locales, ces dettes n'ont toujours pas été éponnées.

UNE ENTREPRISE AFFAIBLIE

Avec des créances aussi importantes, l'ADE se voit privée des moyens financiers pour développer ses capacités d'entretien, de surveillance et d'extension de son réseau. Les piquages illicites sont estimés à 70 000, chiffre bien en dessous de la réalité selon des observateurs avertis. Les fuites sur les canalisations occasionnent aussi des pertes considérables. En plus d'un déficit important entre le coût de revient du m³ d'eau à environ 56 DA et celui de sa vente à un peu plus de 6 DA le m³. L'aveu des responsables au sujet de la gestion catastrophique de ce secteur stratégique illustre le gâchis des décennies passées à développer de nouveaux réseaux sans prévoir un minimum de viabilité économique. Au détriment des consommateurs même endettés puisque la distribution en matière de régularité et de quantité connaît toujours des tensions, a fortiori lorsque le déficit de pluies et de réserves des barrages et forages complique la situation. A la lumière de ce bilan, il paraît urgent de redresser le management de l'ADE avant que sa faillite n'assoiffe des pans entiers de la population et ne mette des milliers de travailleurs au chômage.

Nordine Mzala

GRÈVE DU CNAPESTE

«Un succès» selon Boudiba

L'appel à la grève nationale lancé, lundi à Alger, par le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'Education (Cnapeste) a connu «un succès», selon le porte-parole du syndicat Messaoud Boudiba. Un suivi mitigé à Alger selon le compte rendu de l'APS. Dans une déclaration à l'APS, le Cnapeste a estimé, par la voix de son porte-parole, Messaoud Boudiba, que la grève était «un succès». Le taux de suivi de la grève des établissements scolaires dans nombre de communes d'Alger, dont El Madania, Kouba, Douéra et Bab Ezzouar était «notable» dans les lycées et mitigé au sein des collèges et des écoles primaires, a constaté l'APS. Selon M. Boudiba, cette grève de deux jours (12 et 13 avril) intervient à la faveur de la décision du Conseil national du Cnapeste, tenu le 3 avril à Alger, qualifiée de «mise en garde» après «2 ans de trêve en raison de la situation sanitaire et politique», dans l'espoir de prendre en charge les revendications socioprofessionnelles pour «améliorer le pouvoir d'achat de l'enseignant et accorder la priorité au dossier du logement au profit de cette catégorie, étant un moyen essentiel et nécessaire qui garantit la stabilité et un meilleur rendement des enseignants». Le Syndicat a exprimé son attachement à ses principales revendications, à savoir entre autres, «les dossiers de retraite, des œuvres sociales, de médecine de travail, d'actualisation de la prime de zone (calculée sur la base du salaire de base de 1989) et la levée des obstacles face à l'action syndicale».

R. N.

APRÈS LES PRATICIENS, LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET LES PARAMÉDICAUX

Les sages-femmes en grève les 26 et 27 avril

Ça bouillonne dans le secteur de la santé. Après la grève des trois syndicats des professeurs, des praticiens de la santé et des paramédicaux, voilà que les sages-femmes montent au créneau. Le Syndicat national des sages-femmes algériennes (SNSFA), affilié à la Fédération nationale des travailleurs de la santé, relevant de la Centrale syndicale UGTA, annonce une grève nationale pour les 26 et 27 avril prochain. Dans un préavis de grève adressé le 11 avril au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le syndicat qui a réuni son Conseil national en session extraordinaire, justifie son action par «le manque de sérieux et le désengagement du ministère de tutelle sur le contenu des PV signés par les deux parties pour la prise en charge des principales revendications en suspens du corps des sages-femmes». Sur le terrain, le syndicat décrit une situation qui ne cesse d'empirer. «Nous avons reçu une multitude de correspondances des bureaux locaux à travers les wilayas, qui font état de la dégradation de la situation et d'une accumulation des problèmes socioprofessionnels», indique le SNSFA dans son préavis. Plus que cela, le SNSFA regrette de n'avoir reçu jusqu'à présent, «aucune réponse» à sa correspondance datant du 6 avril courant, dans laquelle il a réitéré la plateforme de revendications de ce corps sensible de la chaîne de santé. Bien qu'il garde la session de son Conseil national, «



ouverte» à l'effet d'étudier tout rebondissement qui pourrait survenir avant le 26 du mois en cours, le syndicat des sages-femmes semble déterminer à faire valoir ses «droits» et doléances qu'il estime toutes «légitimes». Pour rappel, les sages-femmes affiliées à l'UGTA soulèvent depuis quelques années déjà plusieurs points qui constituent un frein à leur travail et réclament l'amélioration de leurs conditions de travail. Les principaux points concernent «la progression de la carrière de la sage-femme, l'amélioration de sa couverture juridique dans l'exercice de ses fonctions et sa contribution active à la mise en place des réseaux intégrés de prise en charge de la femme enceinte».

Aussi, les sages-femmes pointent du doigt «les insuffisances en matière de tâches et missions» qui leurs sont dévolues, demandent de «définir leur champ des compétences» afin, disent-elles, de déterminer les responsabilités, tout en se disant «disposées à participer à l'élaboration d'un référentiel métier ainsi qu'aux projets interministériels pour la mise à jour et la révision de la nomenclature des actes et des médicaments et l'introduction de cette dernière dans la carte Chifa». Sur le volet formation, le syndicat estime que les capacités actuelles restent «insuffisantes» et demande surtout la création d'établissements dans le sud du pays et ce, dans un souci de partage et de couverture équitable en ressources humaines. Enfin, un plan d'adaptation du programme de formation des sages-femmes aux nouveaux besoins du système national de santé, maintes fois réclamé, est resté noir sur blanc depuis des années. La grève annoncée des sages-femmes, intervient après celle observée par trois syndicats du secteur, le 7 avril en cours. En effet, le Snechu, le SNPSP et le SAP, s'étaient offusqués du fait que les annonces du président Tebboune faites en avril 2020, portant «restructuration totale» du système national de santé, ainsi que sur l'amélioration des conditions de travail du personnel de la santé et l'octroi de la prime d'encouragement, ne soient pas concrétisées.

Aïssa.M

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax : 021 73 95 59

POUR RÉÉQUILIBRER LES COMPTES DES CAISSES DE SÉCURITÉ SOCIALE

Le gouvernement crée le «Fonds national de sécurité sociale»

Last but not least ! Onze ans après son institution par la loi de finances de 2010, le gouvernement crée, enfin, le Fonds national de sécurité sociale.

Le gouvernement Djerad vient en effet de signer le décret exécutif portant création dudit fonds qui vient parer, un tant soit peu, au déficit abyssal et chronique affectant les caisses de la sécurité sociale. Ce fonds, dont la gestion relèvera des prérogatives du ministre chargé de la Sécurité sociale, sera alimenté en recettes par : une quote part de la taxe additionnelle sur les produits tabagiques; le produit de la taxe à l'achat des yachts et bateaux de plaisance à voile avec ou sans moteur (jaugeant inférieur à cinq tonnes de jauge internationale) ; et par le produit du prélèvement assis sur le bénéfice net des activités d'importation et de distribution en gros des médicaments importés et revendus en l'état. Les dépenses du Fonds national de sécurité sociale seront affectées essentiellement au financement du déséquilibre financier des branches de sécurité sociale. Un état des lieux devrait être réalisé, au préalable, par l'ordonnateur de ce fonds pour déterminer «par priorité» les organismes de sécurité sociale



concernés par le financement du déséquilibre financier. Rappelons qu'en 2006, en pleine embellie financière due à la conjoncture pétrolière favorable, le gouvernement Belkhadem a créé le Fonds national de réserve des retraites. Les recettes du FNRR proviennent essentiellement du produit de la fiscalité pétrolière, dont 2 % devraient lui être versés conformément aux dispositions de la loi de finances complémentaire de 2006. Placé sous

le contrôle du ministère chargé de la Sécurité sociale, le fonds national de réserve des retraites a pour missions de «gérer les ressources financières qui lui sont confiées afin de constituer des réserves» destinées à «contribuer à la viabilité et à la pérennité du système national des retraites». Le FNRR intervient, selon le décret de création publié en 2007, dans « les cas de déséquilibre financier grave de nature à compromettre le paie-

ment des pensions du régime obligatoire de retraite ». Toute intervention du Fonds et l'utilisation de ses ressources doivent être décidées en Conseil des ministres. Jeudi dernier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaâboub, a fait savoir que le déficit de la Caisse nationale des retraites (CNR) pourrait atteindre les 690 milliards de dinars en 2021.

M. Az.

A L'OCCASION DU MOIS SACRÉ DE RAMADHAN

Echange de vœux entre le chef de l'Etat et des homologues arabes

Le président de la République a eu, hier, des entretiens téléphoniques avec l'Emir du Qatar et le président égyptien, à l'occasion du mois sacré de ramadhan.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu un entretien téléphonique avec l'Emir de l'Etat du Qatar, son Altesse Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, à qui il a présenté ses félicitations à l'occasion du ramadhan, a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu par téléphone avec son frère l'Emir de l'Etat du Qatar, son Altesse Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, à qui il a présenté ses félicitations à l'occasion de l'avènement du mois sacré du ramadhan et ses vœux les meilleurs, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille et au peuple qatari », précise la même source. De son côté, l'Emir du Qatar «a exprimé ses remerciements au président de la République pour ses nobles sentiments et lui a adressé ainsi qu'au peuple algérien ses félicitations pour l'occasion et ses vœux meilleurs», conclut le communiqué. Un deuxième communiqué de la présidence indique que « le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et le président de la République arabe d'Egypte, M. Abdel Fattah al-Sissi ont échangé, lors d'un entretien téléphonique, les félicitations

et les vœux à l'occasion de l'avènement du mois sacré du ramadhan ». Lors de leur échange, «le président al-Sissi a exprimé au Président Tebboune ainsi qu'au Gouvernement et peuple algérien, les vœux de santé et de prospérité et le Président Tebboune a félicité à son tour son homologue égyptien en lui adressant ainsi qu'au peuple égyptien frère les meilleurs vœux de progrès et de prospérité», conclut le communiqué. Le Président Tebboune «a reçu un appel téléphonique de la part de son frère, M. Kaïs Saïed, président de la République tunisienne, qui lui a présenté ses vœux à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan, et lui a souhaité ainsi qu'au peuple algérien, davantage de progrès et de bien-être », lit-on dans un autre communiqué. « Le Président Tebboune a remercié son homologue tunisien pour ses nobles sentiments, lui souhaitant à son tour ainsi qu'au peuple tunisien frère, santé et prospérité», conclut la même source

VŒUX AUX MÉDECINS ET AUX PARAMÉDICAUX

Aussi, et toujours à l'occasion de l'avènement du mois sacré, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, ses vœux aux médecins et aux paramédicaux. «Je

souhaite un ramadan béni à tous les médecins et paramédicaux qui continuent à lutter, avec détermination, bravoure et beaucoup de sacrifices, contre la propagation de la pandémie du Covid-19: Merci à vous tous», a écrit le Président Tebboune sur son compte Twitter.

...ET AUX ÉLÉMENTS DE L'ANP, DE LA GN, DE LA POLICE ET DE LA PROTECTION CIVILE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune n'a pas omis d'adresser ses vœux également aux éléments de l'ANP, de la GN, de la police et de la Protection civile. «Je souhaite un ramadhan béni à tous les officiers et sous-officiers et aux vaillants éléments de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), déployés le long des frontières», a écrit

M. Tebboune dans un tweet. «A l'occasion de l'avènement du mois de ramadhan, je présente mes vœux les meilleurs aux éléments de la Gendarmerie nationale, de la Police et de la Protection civile», a encore écrit le Président de la République.

Synthèse R. N

RENCONTRE SUR L'EXTRÉMISME VIOLENT ET LE TERRORISME

Participation de l'Algérie à la réunion de Malte

L'Algérie prendra part demain à une réunion par visioconférence sur « l'évaluation des dangers de l'extrémisme violent et du terrorisme », dans le cadre de la coopération avec l'Institut international pour la justice et de l'Etat de droit (IIJ) dont le siège se trouve à Malte. L'expérience algérienne sera présentée lors de cette réunion qui regroupe des experts et des praticiens de la justice pénale des différentes régions du monde, y compris les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. L'Institut, qui s'attelle actuellement à élaborer des programmes pour renforcer les capacités et former les formateurs, est destiné aux employés des établissements pénitentiaires. Il propose des outils et des techniques aux praticiens chargés de la gestion quotidienne et de la réinsertion des détenus extrémistes violents et des terroristes.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé hier le décret présidentiel portant création de l'Observatoire national de la société civile. Le chef de l'Etat avait ordonné, lors de la réunion périodique du Conseil des ministres tenue le 21 mars dernier, de procéder «immédiatement» à l'installation de l'Observatoire national de la société civile, car étant «l'un des piliers les plus importants du changement devant permettre aux différentes forces de la société de s'organiser et d'exprimer leurs préoccupations et propositions en vue de promouvoir la contribution de la société civile dans la gestion des affaires

CRÉATION DE L'OBSERVATOIRE DE LA SOCIÉTÉ

Le président Tebboune signe le décret

publiques». A ce titre, le Président Tebboune avait ordonné la mise en œuvre «immédiate» des dispositions de ce décret en procédant à l'installation, «dans les plus brefs délais», de l'Observatoire. Conformément aux dispositions de la Constitution, l'Observatoire national de la société civile est un organe consultatif placé auprès du président de la République. Il émet des avis et recommandations relatifs aux préoccupations de la société civile. L'Observatoire contribue également à «la promotion des valeurs nationales et la pratique démocratique et citoyenne et participe avec les autres institutions à la réalisation des objectifs de

développement national ». L'Observatoire national de la société civile va enrichir le paysage institutionnel, en application des nouvelles dispositions de la Constitution, visant à promouvoir, en Algérie, les valeurs de citoyenneté, de démocratie et des droits de l'homme. Il vient s'ajouter aux autres organes consultatifs auprès de la présidence de la République que sont le Haut Conseil islamique, le Haut Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, le Conseil national des droits de l'homme, le Conseil supérieur de la jeunesse et le le Conseil supérieur de la recherche scientifique et technologique.

R. N.

FINANCEMENT OCCULTE DU 5^E MANDAT

Saïd Bouteflika sort de son silence et nie toute implication

Contrairement à la précédente séance au cours de laquelle il a refusé de répondre aux questions du juge, Saïd Bouteflika s'est, cette fois, un peu épanché pour la première fois en niant son implication dans le financement occulte du 5e mandat.

Il a indiqué au juge d'instruction qu'il «n'a aucun lien avec le financement de cette campagne ni même avec Ali Haddad». Il a ensuite ajouté qu'en «tant que conseiller du président déchu» il n'était pas «responsable de l'argent récolté» pour les besoins de la campagne électorale lors de son audition hier par le juge d'instruction du tribunal de Sidi M'hamed. Selon un membre de collectif de la défense du prévenu, Saïd Bouteflika a été entendu par le juge instructeur en tant qu'accusé dans le cadre de l'affaire de financement occulte de la campagne électorale du président déchu Abdelaziz Bouteflika en tant que donneur d'ordres à différentes parties de par sa position de numéro 2 de la présidence. La présentation du prévenu est intervenue suite aux dernières déclarations et témoignages de l'homme d'affaires Ali Haddad également impliqué dans la même affaire. Lors de sa première comparution devant le juge d'audience au mois de décembre 2020, le juge a ordonné de faire sortir son frère et conseiller, Saïd Bouteflika, de la salle d'audience, car ayant refusé de répondre aux questions qui lui étaient adressées. Son nom ayant été cité plusieurs fois lors de ce procès, notamment l'homme d'affaires Ali Haddad. Lorsque le tribunal a interrogé Saïd Bouteflika s'il avait demandé à l'homme d'affaires Ali Haddad de collecter des fonds pour le financement de la campagne électorale du 5e mandat de son frère et de les transférer au siège de la société de Haddad, Saïd Bouteflika a refusé de répondre. De son côté, Ali Haddad a indiqué que Saïd



Bouteflika lui a demandé de lui adresser un comptable de confiance pour travailler à la direction de campagne. «Le 6 février (2019), Saïd Bouteflika m'a demandé de récupérer entre 700 et 800 millions de dinars qui étaient au siège de la campagne électorale à Hydra», a répondu Ali Haddad à une question du juge sur la provenance de cet argent, soulignant qu'il était intervenu dans la campagne en faveur du 5e mandat à la demande du frère de l'ex-président. Haddad a nié avoir participé au financement de la campagne du 5e mandat. «Je

n'ai donné aucun dinar à la campagne du 5e mandat de Bouteflika. Je ne connais aucune des personnes qui ont donné de l'argent», avait-il en effet déclaré. Ensuite, il avait parlé du frère de l'ancien président, précisant que «Saïd Bouteflika m'avait contacté seulement pour lui recommander un comptable et non la collecte de l'argent». Cependant, le prévenu a ajouté que son «gendre a été recruté par l'équipe de campagne (du 5e mandat) sur demande de Saïd Bouteflika qui a exigé une personne de confiance». Interrogé sur ses relations

avec Saïd Bouteflika, Ali Haddad avait répondu : «Je ne connaissais pas Saïd Bouteflika en dehors de la relation de travail. Je n'ai jamais déjeuné, dîné ou voyagé avec lui pour le connaître. C'était juste pour le travail». A noter que les personnalités impliquées dans le cadre de cette affaire ont été poursuivies pour «blanchiment d'argent», «abus de fonction», «détournement de fonds» et bien sûr «financement occulte de la campagne électorale en faveur d'un parti politique».

M. T.

NOUVELLES SPÉCIALITÉS EN PHARMACIE ET EN MÉDECINE FONDAMENTALE

Réflexion sur la réhabilitation des formations en doctorat

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a appelé hier à lancer une réflexion pour l'ouverture de nouvelles spécialités en pharmacie et en médecine fondamentale, mettant en avant la nécessité d'améliorer la qualité de la formation en sciences médicales. Dans son allocution à l'occasion de l'ouverture officielle de la rentrée de la formation en doctorat et de la formation en résidanat en sciences médicales, diffusée par visioconférence au niveau de tous les établissements de l'Enseignement supérieur, Benziane a souligné la nécessité «de lancer une réflexion» pour l'ouverture de nouvelles spécialités en pharmacie et en médecine fondamentale et d'accompagner le secteur de la santé dans la production des médicaments pour subvenir aux besoins nationaux et hisser l'Algérie au rang des pays exportateurs. «L'Algérie a, dans une certaine mesure, relevé le défi d'assurer une couverture quantitative

de médecins spécialistes à travers les régions du pays, à l'exception de certaines spécialités rares», a ajouté le ministre. Il a insisté, dans ce sens, sur la nécessité de poursuivre les efforts pour améliorer la qualité de la formation en sciences médicales, à la faveur d'un travail permanent et d'une coordination avec le ministère de la Santé pour assurer les conditions pédagogiques de la formation, notamment dans les lieux de stage. A cette occasion, Benziane a appelé la corporation universitaire à déployer tous les efforts pour hisser l'université algérienne au rang des universités mondiales développées, et ce à travers la formation d'étudiants en mesure de réaliser des recherches scientifiques innovantes et de qualité. Dans cette perspective, «il est nécessaire de réhabiliter les formations en doctorat, en adoptant une stratégie globale inclusive de tous les acteurs pour une prise en charge optimale des besoins effectifs des différents secteurs» Le secteur

a procédé à l'élaboration d'un nouveau concept pour l'ouverture des domaines de formation au cycle doctorat à lancer à partir de la prochaine rentrée universitaire, prenant en considération les domaines de recherche dont la priorité est définie dans le cadre des programmes nationaux de la recherche à fait savoir le ministre. S'adressant aux doctorants, le ministre a appelé à «faire de l'université une locomotive du développement socio-économique sur tous les plans, et ce pour l'édification de l'Algérie nouvelle». Il les a invités à «accorder davantage d'importance à la qualité des thèses soutenues, et ce peu importe la durée de préparation». Et de rappeler les moyens et équipements mis à la disposition de l'université, lui permettant d'accomplir au mieux son rôle socio-économique, notamment en cette conjoncture nécessitant la conjugaison de tous les efforts pour bâtir l'Algérie nouvelle.

ELLE A DÉSARÇONNÉ
LES CITOYENSGrève surprise
dans certaines
postes d'Alger
et d'autres
wilayas

Certaines postes d'Alger, Tizi Ouzou, Boumerdes, Mila et Constantine ont décidé, à la surprise générale et à la veille du début du ramadhan, d'entamer une grève pour revendiquer la prime collective et individuelle, celle du vendredi et l'amélioration des conditions de travail. Cette grève a désarçonné les citoyens qui se sont agglutinés tôt le matin pour encaisser leur argent. A l'heure où nous mettons sous presse, aucun communiqué émanant du syndicat d'entreprise ou de la tutelle n'a été rendu public pour expliquer les raisons de cette action.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Chitour explique la stratégie du gouvernement

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a expliqué hier à Alger la stratégie du gouvernement pour réaliser la transition énergétique ainsi que le programme national de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, à l'horizon 2030. Lors de son allocution d'ouverture des travaux de la conférence sur la transition énergétique durable et innovante, organisée par son département en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le Développement en Algérie (Pnud), le ministre a indiqué que cette conférence sera l'occasion de «faire le point sur ce que nous savons faire et ce que nous devons faire» afin de combattre les changements climatiques, faisant référence à l'Algérie. M. Chitour a précisé que cette conférence permettra d'évaluer les voies et moyens à même d'en finir avec la

«boulimie énergétique», avec des ateliers qui déboucheront sur des propositions qui contribueront à sortir de la situation actuelle de dépendance aux énergies fossiles. Le ministre a souligné, en outre, que ces journées seront l'occasion de parler des ambitions de l'Algérie pour combattre les changements climatiques et faire en sorte que l'Algérie respecte ses engagements et se tourne résolument vers le futur et, pourquoi pas, arriver «à la stabilité et à la neutralité carbone».

De son côté, la représentante résidente du Pnud en Algérie, Blerta Aliko, a estimé que cette conférence marque le début d'une coopération «prometteuse» entre le ministère et le Pnud, pour développer et adopter des modèles économiques moins dépendants aux énergies fossiles et ainsi préserver les grands équilibres biologiques de la planète pour le

bien des générations futures. Mme. Aliko a précisé que le but de cette conférence était de réunir l'ensemble des acteurs du secteur des énergies renouvelables afin d'agir comme une «plateforme d'intelligence collective» et de formuler des recommandations pour des actions «concrètes» en vue d'accélérer la transition énergétique en Algérie et développer les énergies renouvelables. Cela en plus de discuter des conditions à mettre en place pour promouvoir les énergies propres et des mécanismes de promotion de l'innovation, a-t-elle ajouté. A noter que les travaux de cette conférence, qui s'étaleront sur deux jours (lundi et mardi) au Centre international des conférences (CIC), ont vu la présence de plusieurs membres du gouvernement et de hauts cadres de l'Etat, en plus des représentants du secteur économique public et privé et des agences nationales spécialisées.

ALORS QUE LE GOUVERNEMENT ACCÉLÈRE LA MISE EN PLACE DES MARCHÉS DE VENTE AU RABAIS

Les commerçants défient l'Etat

Avec la hausse vertigineuse des prix des produits agricoles et agroalimentaires, la tension a grimpé d'un cran dans les marchés publics du pays, à la veille d'un mois de jeûne connu pour être une période propice aux achats tous azimuts.

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a ordonné hier l'accélération de la mise en place des marchés de vente au rabais et la vente promotionnelle durant le mois de ramadhan à travers le territoire national estimés à 794 marchés compte freiner la hausse vertigineuse des produits alimentaires trop demandés en cette période de jeûne. Il a mis l'accent lors de la réunion du Comité national de suivi de l'approvisionnement des marchés durant le mois de ramadhan sur la nécessité de «respecter les délais prédéfinis» en coordination avec les autres services au niveau local. Durant cette rencontre qui a vu la participation du SG de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Hazab Benchahra et le président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (Anca),

El Hadj Tahar Boulouar ainsi que les Directeurs régionaux et des wilayas et des associations nationale et locale de protection du consommateur et des représentants des secteurs concernés, le ministre a promis de prendre une batterie de mesures pour arrêter la flambée des prix. C'est dire que le ramadhan risque de se dérouler dans un contexte difficile pour des millions de citoyens aux revenus modestes qui commencent à accumuler les dettes. Mais à la veille du mois de jeûne, les commerçants spéculateurs toujours en embuscade font grimper les prix par deux, voire par trois pour certaines denrées. Le porte-monnaie des citoyens s'apprête à passer un sale quart d'heure, si l'on se réfère à l'évolution



des indices des prix à la consommation, durant le premier trimestre 2021. Le pouvoir d'achat des ménages sera mis à rude épreuve. Chaque année durant le mois

sacré du jeûne, il est question d'inflation des prix des produits agricoles et agroalimentaires. Les carottes sont cédées à 120 DA le kilogramme, les courgettes à 140 DA,

tout comme les tomates, les oignons à 80 DA, les pommes de terre à 80 DA, alors que les haricots verts sont pratiquement inaccessibles, affichés à 350 DA. Les prix des produits agricoles frais ont cessé de grimper ces derniers mois, entraînant à la hausse l'indice des prix à la consommation à son plus haut depuis le début de l'année. En ce qui concerne le prix des viandes rouges et blanches, ils sont pratiquement inaccessibles pour la majorité des citoyens : le kilogramme de viande bovine affiche 1900 DA celui de la viande ovine à 1700 DA, alors que le kilogramme de poulet est cédé à 400 DA. Lors d'un Conseil des ministres du 4 avril, le président Tebboune, a ordonné «le suivi de près de la consommation et des stocks» pour éviter toute pénurie pendant le mois de ramadhan. Il a également insisté sur «l'application stricte» des mesures de lutte contre le gaspillage, en adoptant une politique de sensibilisation efficace. Les «mécanismes» de contrôle et de régulation des marchés, systématiquement réactivés chaque année par les pouvoirs publics et les collectivités locales, n'ont aucun effet sur la spéculation qui est pratiquée à grande échelle. Le président de l'Association de protection et orientation du consommateur et son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, a averti récemment contre une flambée des prix des biens et produits de large consommation pouvant atteindre les 50%, et ce malgré les décisions du ministère du Commerce, quant à la multiplication des marchés de gros ou encore la lutte contre la hausse des prix via le lancement d'une campagne de soldes. **Mahmoud Tadjer**

ILS APPELLENT AU NON-RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES MOSQUÉES

Belmehdi fustige les salafistes

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a fustigé hier lors de son passage à la Radio nationale les «appels diaboliques» des salafistes qui veulent imposer leur diktat au sein des mosquées en appelant au non-respect du protocole sanitaire qui exige une distance d'au moins un mètre entre les fidèles lors des prières et protester contre la fermeture des salles d'ablutions, sous prétexte que les chiffres de la pandémie seraient insignifiants.

En effet, les appels à la désobéissance se multiplient sur les réseaux sociaux et de pages entières sont consacrées à ce sujet par des éléments appartenant à la mouvance salafiste qui reprend du poil de la bête. Le ministre qui intervenait à la veille du début du ramadhan n'a pas raté l'occasion pour accuser cette mouvance qualifiée de «diabolique» qui tente selon lui de casser le protocole sanitaire mis en place par le gouvernement. «Nous avons donné des instructions fermes aux imams pour veiller au strict respect du protocole sanitaire lors de la prière de taraouih, une première expérience en période de Covid-19» dit-il. «Ceux qui multiplient les appels aux fidèles à ne pas respecter le protocole sanitaire ne leur veulent pas du bien, ils les poussent au contraire à prendre des risques pour leur santé. Vous savez très bien que les salles des ablutions sont par excellence des lieux de propagation du virus, d'où la décision de les garder fermées», fait-il observer. Et de pointer un doigt sur les mêmes qui appellent «à casser le protocole sanitaire, dénigrent les institutions de l'Etat cherchent à porter atteinte à l'unité nationale et à la stabilité du pays». Leur porte-parole Mohamed Ali

Ferkous est en effet très présent sur les réseaux sociaux. Dernièrement son local dans lequel il exerçait son commerce situé à Kouba a été fermé par le ministère du Commerce. Ce local servait en réalité de QG de tous les salafistes qui se réunissaient chaque matin après la prière du matin. Des «cours religieux» étaient même donnés par ce prédicateur salafiste. Auteur de fatwas controversées, Ali Ferkous a été interdit d'exercer comme imam dans les mosquées. Dans une contribution sur page Facebook, le prédicateur salafiste se propose de «mettre la lumière» sur ce qui définit la communauté de la sunna en excluant de nombreuses catégories sociales. Ferkous écarte par exemple ceux qui recourent aux grèves et aux manifestations ou encore ceux qui militent pour les droits des femmes. Le prédicateur salafiste a déjà fait parler de lui à maintes reprises. L'ex- ministre des



Affaires religieuses Bouabdellah Ghlamallah avait relevé la désignation par l'Arabie saoudite de Mohamed Ali Ferkous comme représentant de la mouvance salafiste en Algérie : «Celui qui a désigné Ferkous en tant que représentant du courant salafis-

te en Algérie est l'invité de l'université d'Oum-El-Bouaghi et ce même Ferkous prêche toujours dans une mosquée», avait déclaré le président du Haut conseil islamique (HCI). En 2018, Ali Ferkous a publié, sur son site internet, un avis religieux controversé. Dans une rubrique du même site intitulée «La contribution mensuelle», Ferkous a désigné les manifestants, les protestataires et les grévistes d'innovateurs, les écartant, par-là même, d'Ahl As-Sounna oua Al Jama'a, (fidèles adeptes de la tradition prophétique). Le salafiste ne s'arrête pas là, puisqu'il déclare les défenseurs des droits de l'homme, ceux des droits des femmes, les démocrates et les militants qui œuvrent pour le rapprochement entre les religions comme «ennemis de la foi musulmane». Il avait même appelé à la mort des chrétiens d'Algérie. **Mahmoud Tadjer**

«Préserver les symboles de la société»

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Youcef Belmehdi, a appelé dimanche à Tizi Ouzou, à la veille du mois de ramadhan, à la préservation des symboles de la société algérienne et ne pas prêter le flanc aux tentatives de stigmatisation d'une quelconque partie de la société algérienne. Intervenant au cours d'une rencontre avec les imams de la wilaya lors d'une visite de travail, le ministre a appelé à «ne pas tomber dans le piège de l'interprétation surfaite de certains actes et comportements isolés» portant atteinte aux valeurs et symboles de la société algé-

rienne. M. Belmehdi, a fait remarquer, à ce propos, que «de tels actes ont lieu aux quatre coins du monde musulman et même au temps du Prophète Mohammed (QSSSL), et ne peuvent en rien diminuer le mérite d'une quelconque entité de la société». Lors de cette rencontre, et à la veille de ce mois de ramadhan, le ministre a exhorté les imams à jouer leur «rôle au sein de la société» et au respect du protocole sanitaire durant la pratique nocturne des rituels religieux. Les imams, dira-t-il, doivent «s'impliquer grandement dans la sensibilisation des citoyens à l'esprit de ce

mois sacré de ramadhan et aussi, dans ce contexte de pandémie, au respect des mesures sanitaires préventives». Il a, dans ce sillage, appelé au «respect strict des instructions» de la tutelle concernant la durée des rituels durant ce mois de ramadhan, limités à 30 minutes, et recommandé l'usage des moyens de communication moderne comme palliatif à cette limitation. Le ministre a, également, exhorté les commerçants à «se prévaloir d'une morale qui sied à ce mois sacré» et à «éviter toute pratique spéculative ou monopolisatrice».

LIANT LA RELANCE DU PAYS À CELLE DE L'AGRICULTURE

Djerad appelle les opérateurs à investir dans le secteur

La relance économique du pays ne peut se faire, si en amont, le secteur de l'agriculture n'y contribue pas d'une manière significative. C'est du moins la conviction du Premier ministre Abdelaziz Djerad qui a présidé hier à Alger l'ouverture du Forum sur l'investissement agricole et agroalimentaire.



qui dépasse souvent les 10 milliards de dollars annuellement.

LE RÔLE DES AGRICULTEURS EN TEMPS DE COVID

S'adressant aux acteurs clés de ce secteur, Djerad «a salué les agriculteurs qui ont été à la hauteur du défi en pleine pandémie». «Nous avons tous relevé comment le secteur de l'agriculture a contribué dans la lutte contre la pandémie en assurant les produits agricoles essentiels. Nos agriculteurs ont été à la hauteur en approvisionnant l'ensemble des marchés nationaux et en quantités suffisantes» et ce «en dépit des conditions exceptionnelles, nous avons pu, avec la contribution de l'ensemble des opérateurs dans le domaine, réaliser nombre d'acquis», a estimé le Premier ministre. Dans ce sens, il a rappelé l'apport important et croissant du secteur de l'agriculture dans le PIB avec un taux dépassant 12.4%, soit une valeur de production de 25 milliards de dollars en 2020, contre 23 mds en 2019, en plus de la création de 2,5 millions d'emplois directs.

Se projetant sur l'avenir, le Premier ministre a incité les opérateurs du secteur agricole à établir des antennes à l'étranger, notamment dans les pays voisins afin de pouvoir commercialiser leurs produits à l'étranger. Pour ce faire, il est nécessaire,

ajoute Djerad, de porter un intérêt pour respecter les normes internationales pour que leurs produits puissent accéder aux marchés mondiaux, soulignant également la nécessité d'encadrer la chaîne logistique dans le but de faciliter l'opération d'export. Par ailleurs, il a noté l'intérêt de «réformer» la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) pour «un meilleur accès» de celle-ci à l'agriculteur. Ainsi, Djerad a considéré la CNMA comme «un élément fondamental» dans la politique agricole via sa mission d'établir la confiance entre l'agriculteur et l'administration. De son côté, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, a réitéré l'appui de son département aux investisseurs dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire, particulièrement dans le Sud et les Hauts plateaux. En saluant la place particulière qu'occupe son secteur dans le système économique du pays, Hamdani a évoqué le développement de l'agriculture saharienne qui constitue, a-t-il dit, «l'une des assises de l'économie nationale» affirmant qu'elle «englobe désormais des pôles agricoles par excellence». A ce propos, il a rappelé la création de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (Odas) pour la promotion de l'investissement.

Hafid Mesbah

Dans son discours à l'occasion de cette rencontre placée sous le thème «L'investissement, levier de la croissance agricole et agroalimentaire», Djerad a affirmé que l'agriculture «a besoin, aujourd'hui, d'un investissement fort, afin qu'elle puisse contribuer, comme pilier principal, dans la relance économique nationale escomptée». Pour le chef de l'Exécutif, la relance globale du pays «dépend essentiellement de la relance de ce secteur, principal moteur de la croissance et l'appui à une industrie agro-alimentaire efficiente, à travers laquelle l'Algérie retrouvera sa

place et son rôle parmi les Nations au double plan régional et international». Dans ce cadre, le Premier ministre a réitéré son appel à tous les professionnels, les investisseurs, les porteurs de projets, les opérateurs et les partenaires, à «adhérer à cet important projet de développement qui contribuera indéniablement à l'édification de l'Algérie Nouvelle à laquelle nous aspirons». Le Premier ministre a rappelé les efforts du gouvernement visant à appuyer l'agriculture, en vue d'assurer la sécurité alimentaire du pays et à réduire la facture d'importation des produits alimentaires,

VIANDES ROUGE ET BLANCHE

Boulenouar annonce une baisse des prix

A la veille du mois sacré, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (Anca), Hadj Tahar Boulenouar, a dévoilé, hier, les prix qui devront être appliqués sur les viandes blanche et rouge durant ce mois. Intervenant sur les ondes de la Radio locale de Sétif, Boulenouar a indiqué que les prix des viandes rouge, blanche et congelée devront connaître une nette baisse à compter du quatrième jour du mois sacré. Pour ce qui est du poulet, l'intervenant a indiqué que les prix seront proposés entre 280 et 300 DA le kilogramme, notant que d'importantes quantités seront injectées sur le marché vers la fin de la semaine en cours». Le prix de la viande congelée importée ne dépassera pas les 1 000 DA le kilogramme, selon le même responsable, qui précise à l'occasion que les premières quantités devront arriver la fin de la semaine en cours ou au plus tard vers le début de la semaine prochaine. S'exprimant à propos de la qualité des viandes en provenance du sud du pays, le président de l'Anca a rassuré qu'elles sont d'une bonne qualité contrairement à ce qui a été relayé par certains. Pour ce qui est des prix, il a affirmé qu'ils seront plutôt abordables. Dans ce contexte, il a indiqué que la décision de commercialisation des viandes en provenance de sud de pays vers les wilayas du Nord constitue une mesure des plus importantes et motivantes pour les éleveurs, et ce malgré que la différence de prix est de 100 DA d'autant que le coût de la viande au sud est inférieure de celui au nord avec une différence allant entre 250 et 400 DA le kilogramme. Ceci dit, Hadj Tahar Boulenouar n'a pas manqué de noter que la décision de l'autorisation exceptionnelle de l'importation des viandes et la commercialisation des viandes issues de l'élevage dans les régions du sud du pays devront contribuer à la stabilité des prix.

R. E.

BTPH

La CNL lance un annuaire des entreprises du secteur

La Caisse nationale du logement (CNL) vient d'éditer un annuaire des entreprises du secteur du BTPH, regroupant plus de 9 000 entreprises, destiné notamment aux maîtres d'ouvrages publics mais aussi les PME et start-ups en quête de nouveaux marchés, a indiqué hier la CNL. L'annuaire, intitulé «Bâtisseurs.dz», a été officiellement lancé lors de la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la CNL jeudi dernier par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohammed Tarek Belaribi, en présence du ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane et le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri. S'inscrivant dans une démarche d'évaluation, de valorisation et d'intégration de l'économie nationale, cet annuaire, réalisé sous la supervision du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, recense le potentiel des entreprises algériennes activant dans le secteur du BTPH. L'annuaire des entreprises du secteur du BTPH édité par la CNL regroupe plus de 9 000 entreprises, classées selon trois critères : l'implantation géographique (wilaya), la catégorie (niveau de qualification), et la dénomination. Véritable vademecum du secteur, ce document met à la disposition des professionnels du secteur une information vérifiée et mise à jour. Le document répond tout d'abord, aux sollicitations exprimées par les professionnels activant dans le secteur du BTBH et particulièrement aux besoins croissants des maîtres d'ouvrages (administrations, établissements publics, wilaya, daïra, APC...) qui ont besoin d'être guidés dans leur quête d'informations pertinentes pour le choix d'entreprises qualifiées, de sous-traitants



et autres prestataires de service. Cet annuaire est aussi un «précieux guide» pour les PME et start-ups en quête de nouveaux marchés, d'opportunité de partenariat ou de mise en relation d'affaires. La version papier de «Bâtisseurs.dz» sera incessamment suivie par le lancement d'une plateforme numérique dédiée au recensement des acteurs du secteur, à la facilitation de l'accès à la commande publique et à la mise en place d'une bourse de sous-traitance. Cette nouvelle plateforme qui a fait l'objet d'une démonstration à l'attention des ministres lors de l'inauguration du nouveau siège de la CNL, recense toutes les entreprises du secteur BTPH, et offre de nombreuses fonctionnalités visant la facilitation de l'accès à la commande publique et la mise en place d'une bourse de sous-traitance. En donnant une meilleure visibilité aux potentialités recelées par le secteur BTPH, «Bâtisseurs.dz» s'inscrit, par

ailleurs, en totale adéquation avec les orientations du plan d'action du gouvernement visant le développement de l'information statistique à travers des outils d'évaluation exhaustifs et fiables. Lors de leur visite, les ministres ont également procédé à l'inspection du nouveau Centre de calcul informatique (Data center) et assisté à la présentation d'un exposé concernant le plan stratégique de numérisation pour la période 2021/2023. Ce plan qui vise à harmoniser et mutualiser les efforts des différents établissements relevant du secteur, a pour objectif la dématérialisation progressive de toutes les procédures et démarches concernant l'acte de bâtir. Le ministre de l'Habitat, Mohammed Tarek Belaribi a exprimé sa satisfaction à l'égard de ces projets de numérisation, tout en relevant leur impact positif concernant la lutte contre la bureaucratie et les facilitations offertes aux entreprises et aux citoyens.

R. E.

ZONES D'OMBRE

Volonté de l'Etat à améliorer le quotidien du citoyen

Les efforts consentis en direction des régions enclavées et des zones d'ombre «traduisent la volonté de l'Etat d'améliorer la situation des citoyens où qu'ils se trouvent», a affirmé, dimanche à Tindouf, le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad.



«Le développement local ne se limite pas à des contrées connues, mais englobe l'ensemble des régions où se trouve le citoyen, selon une approche intelligente qui a commencé à donner ses fruits et sans laquelle n'auraient pas été possibles, en un temps très court, autant de réalisations», a indiqué M. Merad à la presse au deuxième et dernier jour d'une visite de travail dans la wilaya.

«Des réalisations liées directement au cadre de vie du citoyen, dont l'eau potable, l'assainissement, le réseau de gaz, l'électricité et l'éclairage public et, entre autres, les installations juvéniles et sportives», a-t-il précisé. Et d'ajouter : «les projets réalisés dans le cadre de la prise en charge du monde rural et des zones enclavées, permettent aussi de créer des emplois à travers l'ouverture de nombreux chantiers, contribuant ainsi une dynamique de développement dans l'intérêt de ces régions et de leurs populations». Brahim Merad, qui a été à la tête de la wilaya de Tindouf il y a une trentaine d'années, estime que «cette wilaya frontalière a enregistré un développement remarquable depuis», signalant

que «beaucoup de contraintes et d'insuffisances dans les conditions et moyens de réalisation ont été levées dans cette wilaya, y compris en termes de coûts financiers des projets qui ont été nettement améliorés». Pour lui, «Tindouf va changer de visage dans les tout prochains mois, à la faveur du suivi régulier des projets inscrits à son actif et dont la concrétisation sur le terrain a suscité la satisfaction des citoyens». Le chargé de mission à la Présidence de la République a donné dimanche le départ d'une caravane de solidarité en direction des populations nomades qui achemine des équipements d'énergie solaire, avant d'inspecter des projets au quartier «El Hikma», où il a mis en service un groupement scolaire, une cantine à l'école primaire «Boukhari Benaouda» un réseau d'éclairage public à la cité des 665 logements ruraux et un réseau de gaz naturel à la cité des 846 logements ruraux. Il avait entamé sa visite de travail samedi à Hassi-Mounir, dans la commune d'Oum-Laâssel (210 km de Tindouf), où il s'est enquis d'un projet de maintenance du Chemin de wilaya (CW-01) sur un linéaire de 23 km, avant d'inaugurer un bureau de Poste, un bassin de natation et une section de la formation professionnelle et d'inspecter les projets d'une salle de soins et d'une station de pompage de l'eau potable. Brahim Merad a procédé, par ailleurs, à la mise en service, toujours à Hassi-Mounir, un projet d'éclairage public fonctionnant à l'énergie solaire, ainsi qu'à la remise d'un lot d'unités d'élevage caprin à des femmes pour encourager le petit-élevage, ainsi que des aides financières à des éleveurs dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale du microcrédit.

R. R. /APS

GHARDAÏA ET EL-MENEA

200 millions de DA pour renforcer le réseau d'électricité

Un investissement de 200 millions de DA a été mobilisé par la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) pour le renforcement et l'amélioration du réseau de distribution de l'électricité dans les wilayas de Ghardaïa et d'El-Meneaa durant la période estivale, a rapporté hier un communiqué de l'entreprise. Le programme consiste en la réalisation d'un réseau de 39 km de lignes électriques, dont 24,38 km de moyenne tension et 14,62 km de basse tension ainsi que l'installation de 13 nouveaux transformateurs, a indiqué le chargé de communication à la SADEG-Ghardaïa, Yahia Abbas. Cet investissement vise, en plus de faire face à l'accroissement de la demande en période estivale, le renforcement du réseau de transport et de répartition de l'électricité de la wilaya, l'amélioration et la sécurité d'alimentation en électricité et la fiabilité du réseau à travers l'augmentation de la capacité de transit des lignes de transport et la réduction du taux des pertes techniques du réseau. Les wilayas de Ghardaïa et El-Meneaa totalisent 148.298 abonnés au réseau électrique, soit un taux d'électrification de 98,87%, et disposent de 6350 km de réseau électrique (moyenne et basse tension) et 3 384 transformateurs, selon les données de l'entreprise.

ADRAR

Une moisson de près d'un million de quintaux de blé attendue



Une récolte de près d'un million de quintaux (qx) de blé est attendue cette saison dans la wilaya d'Adrar, au terme de la campagne de moisson lancée depuis le périmètre agricole «1er Novembre» au sud d'Adrar, a-t-on appris hier auprès de la direction des Services agricoles (DSA). Cette moisson prévisionnelle se répartit entre le blé dur cultivé sous-pivot avec 724 000 quintaux, le blé dur en culture traditionnelle avec plus de 23.850 quintaux, ainsi que le blé tendre sous-pivots avec plus de 36 495 quintaux et le blé tendre en culture traditionnelle avec plus de 133.300 quintaux, a-t-on indiqué. La superficie emblavée cette année dépasse les 16.000 hectares pour le blé dur sous pivots et 795 ha en culture traditionnelle, contre 629 hectares pour le blé tendre sous-pivots et 4 434 hectares de blé tendre en culture traditionnelle, a précisé la DSA. Donnant dimanche le lancement officiel de la campagne de moisson, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a salué les efforts déployés par les agriculteurs pour développer la céréaliculture au niveau de ce site, en dépit des contraintes naturelles et des conditions exceptionnelles liées à la pandémie de la Covid-19, s'engageant à leur assurer l'accompagnement nécessaire à travers la prise en charge de leurs préoccupations liées à l'électrification et l'assouplissement des procédures. Le chef de l'exécutif de wilaya a également appelé les jeunes à se lancer dans l'investissement agricole en créant des coopératives dans le cadre de la concession agricole, à la faveur des mesures prises par les autorités locales pour renforcer la numérisation et l'assainissement du foncier agricole qui a déjà permis de récupérer 150.000 hectares de terres attribuées et restées inexploitées. «La wilaya d'Adrar a les capacités de devenir leader dans la production céréalière à l'échelle nationale, et contribuer ainsi au renforcement de l'économie nationale et des exportations hors hydrocarbures», a-t-il estimé. Pour les besoins de la campagne de moisson de cette saison, 81 moissonneuses ont été mobilisées, en plus de 130 camions pour le transport de la récolte vers les points de collecte, a indiqué le directeur de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) d'Adrar, Mokhtar Hamdani. Un point de collecte supplémentaire a été prévu aussi dans chacune des communes de Zaouiet-Kounta, Aoulef et Amguiden, en plus du renforcement du point de stockage principal à Adrar de deux bascules en vue d'atténuer la pression et d'accélérer les procédures d'emmagasinage, a-t-il également fait savoir.

APS

ALGER

Les walis délégués installés

Le wali d'Alger, Youcef Chorfa a présidé, dimanche, la cérémonie d'installation des nouveaux walis délégués de nombre de circonscriptions administratives de la wilaya et ce, dans le cadre du mouvement partiel opéré dans le corps des walis délégués des circonscriptions administratives au niveau de la wilaya d'Alger, après aval du président de la République. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du président de l'APW d'Alger, Karim Bennour, du Chef de sûreté d'Alger, Mohamed Chakour et de représentants d'autres secteurs.

En vertu de ce mouvement, ont été installés, M. Merouane Boulesan, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative

de Rouiba, M. Fethi Bouzaid, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Baraki et M. Yazid Delfi, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Dar El Beida.

Aussi dans le cadre du mouvement partiel opéré dans le corps des walis délégués des circonscriptions administratives au niveau de la wilaya d'Alger, il a été procédé à l'installation de M. Abdelaziz Djouadi, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais, M. El Derradji Bouziane, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued et de M. Abderrahmane Dehimi, en qualité de wali délégué de la circonscrip-

tion administrative d'El Harrach. Dans son allocution, le wali d'Alger a exhorté les nouveaux walis délégués à œuvrer à la prise en charge des préoccupations des citoyens et à leur accompagnement pendant le mois sacré de Ramadhan, concernant l'approvisionnement en eau potable, la mise à disposition de l'éclairage public, les préparatifs des examens scolaires, tous paliers confondus, ainsi que la saison estivale. M. Chorfa a également appelé les nouveaux walis délégués de la wilaya d'Alger à accompagner l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et à assurer tous les moyens, y compris logistiques, en vue de mener à bien le rendez-vous des législatives du 12 juin prochain.

VU SUR CANAL ALGÉRIE

«Thirga oufenan» ou les rêves d'artistes...

Parfois il est bon de zapper le foot pour l'art. Surtout si on y gagne au change. Et avec «Thirga oufenan» aussi à l'aise dans l'interprétation que l'élocution, y a tout à gagner et pas grand-chose à perdre. Parce que les rêves d'artistes ayant été à la bonne école qui plus est (celle du grand maître disparu Sadek Lebjaoui) sont faits pour être réalisés. Et si le talent, en sus, y est...

De temps à autre on se surprend à découvrir ce que l'on croyait hors de portée du regard. Ou alors une belle pochette surprise qui livre justement autant d'étonnement que d'inattendu. Avant-hier en soirée donc et sur Canal Algérie donc pour la paternité de l'émetteur une chorale féminine de Bejaia «thirga oufenane» pour ne pas la nommer composée de six pimpantes demoiselles très in tout en investissant dans la lecture de l'ancien. Et son adaptation instrumentale surtout à l'air du temps.

On peut parler aussi de l'actualisation puisque Sonia et ses sœurs ont su et pu avec doigté et intelligence apporter cette touche moderne à d'anciens tubes pour actualiser le propos. Et le fait même de l'avoir choisi comme générique « thirga oufenan », un titre immortel de feu l'immense Chrif Kheddam qu'on ne peut certainement pas soupçonner de médiocrité tant toute son œuvre dense et consistante autant sur le fond que la forme, relève de la plénitude. Aucun couac, aucune fioriture mais un seul mot d'ordre : le label qualité. Et ces jeunes filles dont le cd est déjà en vente sur le marché en jetant leur dévolu sur cet artiste hors pair savent forcément ce que qualité veut dire. Car on ne choisit pas par hasard son maître à penser, à chanter, à composer et orchestrer. Référence incontournable du champ amazigh ou kabyle comme bon vous semble, il aura suscité bien des vocations. Et non des moindres au demeurant. Aux côtés de cet autre grand maître de la chanson andalou feu Sadek Bedjaoui dont la petite fille a décidé de perpétuer la mémoire de son célèbre papy. A travers



l'association « Les amis de sadek lebjaoui » Qui leur sert également de tremplin pour valoriser leur production faisant ainsi d'une pierre deux coups. Il faut avouer à cet effet qu'elles ont tous les atouts pour ce faire : des voix qui épousent parfaitement les genres interprétés (malouf, hawzi et Kabyle réunis) et une orchestration quasiment sans fausse note aucune.

On, n'en voudra pour preuve que cette remarquable aisance et présence sur scène qu'elles gèrent comme de véritables pros. Car tout en empruntant aux classiques répertoriés, elles font montre de beaucoup de finesse passant d'un registre à l'autre sans perdre la

substance de la démarche et du contenu nullement altérés sur l'essentiel. Il faut les écouter et surtout les entendre pour mieux situer autant l'harmonie que la symphonie des tons et des sons de Dalila à Narrimane en passant par toutes les autres d'égal mérite, de talent proche, reflétant parfaitement ce rapport fusionnel à l'art dans son acception la plus extensive. A titre personnel si cela peut quelque part intéresser le lecteur, je suis resté bouche bée devant autant de know-how. Même l'animatrice dont le rôle premier pourtant est de se limiter uniquement à mettre en avant ses illustres hôtes comme l'exige la tradition qui veut que

l'invité est roi. En tout cas cette émission porte bien son nom et les invitées leur couronne. Comme j'ai beaucoup apprécié l'humilité et la pudeur du groupe « thirga oufenan », au risque de me répéter tant ce sympathique club des six aura illuminé cette soirée dégustée certainement par les téléspectateurs à une heure de grande écoute, tous aussi certainement ravis au petit écran et savourer cette mise en bouche au goût mielleux. A signaler aussi tous ces témoignages élogieux et amplement justifiés par ailleurs à l'égard de ces demoiselles et de la part de leurs anciens encadreurs et de la part de moult mélomanes magnétisés par cet ensemble de voix concordantes dans un bel assemblage qui touche jusqu'au subconscient. Elles ont interprété aussi du Ghazi élève de feu Sadek Lebjaoui pour ceux qui l'auraient oublié, tout en faisant preuve de culot apanage pourtant réputé des grands. Car autant il est possible de ressembler à un maître, autant on ne peut avoir la prétention d'incarner le maître, lui, « incarnable ». Autrement dit il n'est ni recommandé ni prudent que l'apprenant cherche absolument à accaparer le trône sacré du maître...Territoire conquis de haute lutte et dont il est juste permis de s'inspirer. A l'instar de « thirga oufenan » qui tient bien son rang et seulement son rang. Ce qui ne l'empêche pas pour autant d'élargir son audimat en confiant pour une autre consœur le soin de prendre le relais outre méditerranée. L'art, comme vous n'êtes pas sans l'ignorer, défiant toutes les zones d'incertitude. Et, partant, suffisamment outillé en l'espèce pour aspirer à la mondialisation.

Amar Zentar

PROGRAMME DU RAMADHAN

L'Inchad et le Madih en tête d'affiche

Le programme du ministère de la Culture à l'occasion du mois de Ramadhan pour cette année prévoit plusieurs festivals et manifestations culturelles et artistiques à vocation spirituelle, dont l'Inchad (chants religieux) et le Madih (Louanges au Prophète), ont annoncé dimanche les organisateurs lors d'une rencontre à Alger. Ce programme spécial Ramadhan verra l'organisation de cinq festivals régionaux consacrés à l'Inchad et au Madih, un festival dédié à la calligraphie arabe et des manifestations musicales, cinématographiques, théâtrales et littéraires, dont certaines via Internet pour les wilayas confinées.

Ont pris part à cette rencontre la ministre du secteur Malika Bendouda et le Conseiller du président de la République en charge des Zaouïas et associations religieuses, AissaBelakhdar, les directeurs des établissements culturels et artistiques et des Maisons de culture des wilayas et des représentants de diverses associations culturelles et religieuses. Intervenant à cette occasion, Mme. Bendouda a appelé à "mettre en exergue la culture locale" dans les programmes des établissements et associations, notamment l'Inchad et le Madih, déplorant des défaillances de la part de



certaines dans la promotion de la culture locale dans une optique innovation.

Pour la ministre, "la consécration de cette réitération va à contrecourant de la vocation même de ces établissements et associations", qui consiste à promouvoir la culture locale pour "mettre en exergue sa diversité dans la cadre de la richesse culturelle de l'Algérie". Saluant, par ailleurs, le rôle de la société civile, notamment les associations culturelles auxquelles son secteur accorde "un inté-

rêt particulier", elle a évoqué leur contribution durant la pandémie Covid-19. Pour sa part, le Conseiller du président de la République en charge des Zaouïas et associations religieuses a estimé "important de puiser l'Inchad et le Madih dans le patrimoine local en vue de sa préservation et sa promotion auprès de la jeunesse, » citant plusieurs poètes dont Sidi Boumediène El Ghaouti et Sidi Lakhdar Benkhallouf. "La mémoire est la boussole de la constance de la vision civilisation-

nelle à laquelle aspire l'Algérie, sans renier le passé ou s'ouvrir à outrance à l'extérieur", a-t-il soutenu saluant les nombreuses distinctions remportées par des "Mouchidine" algériens au niveau arabe. A ce propos, il a estimé que le mois sacré est une opportunité pour mettre en valeur la personnalité algérienne et s'enorgueillir en mettant en relief les grandes figures algériennes dans la récitation du Coran, l'aspect novateur des confréries soufies, et les différentes constantes de la culture algérienne en termes d'habit, de chant, de poésie...". En conclusion, M. Belakhdar a souligné "le rôle de la culture spirituelle et religieuse" pour faire face "aux tentatives désespérées de certains aux visées politiciennes connues et mercantiles étroites versant dans l'alarmisme et qui résument le Ramadhan à la nourriture en omettant sa dimension religieuse et spirituelle...".

Cette rencontre a été marquée par la présentation des programmes du festival culturel local de L'Inchad à Boussaada dans la wilaya de M'sila (19 au 23 avril) et du festival culturel international de la calligraphie arabe au Palais de la culture Moufidi Zakaria à Alger (4 au 8 mai), ainsi que le programme de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Sétif.

République Algérienne Démocratique et Populaire

**WILAYA DE B. BARRERDJ
DAIRA DE MANSOURA
COMMUNE D'EL MEHIR
N°P : 984 3465 50671 24**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux articles 83 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Suite à l'avis d'appel d'offre infructueux pour la 1^{ère} fois paru le 23/09/2020 et 24/09/2020

Suite à l'avis d'appel d'offre infructueux pour la 2^{ème} fois paru le 05/11/2020 et 06/11/2020

Sans suite à la 3^{ème} fois après consultation paru le : 03/03/2021

Relatif à l'aménagement de la zone principale de coopération vers le stade municipal communale et ancien

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'El MEHIR wilaya de Bordj Bou Arrerdj informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la 3^{ème} fois après consultation qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Objet du projet	Attribution		Montant du marché	Délai de réalisation	Note technique	Critères d'attribution
	Nom du titulaire social	NIF				
aménagement de la zone principale et ancien vers le stade municipal communale et ancien	ELYPPE AIDOUNI D.VACINE OUCLED KHELIFA CIMN OUEANTRA W.DBA	198134150073439	11.566.372,25	90 JOURS	60	Offre pré-qualifiée techniquement et financière

Les intéressés peuvent se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter de la parution de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des détails de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. (Décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public).

Les intéressés qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la collectivité communale des marchés publics de la commune d'El MEHIR dans un délai de dix (10) jours à compter de la parution de présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP. (L'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public).

CRÉBUS # 614 DU MARDI 13 AVRIL 2021- ANEP 2116003734

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE M'DEIA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
NIF : 001 261 9 0022 38**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHÉS

Conformément aux dispositions de l'article 83 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de M'DEIA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre infructueux relatif à la réalisation des projets dans le cadre du programme d'entretien des chemins communaux Année 2021.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux soumissionnaires suivants :

Intitulé de projet	Soumissionnaire attribuaire	N° de soumissionnaire	Montant technique	Montant financier (DA)	Délai	Observation
Lot01: Entretien de chemins communaux relatif à la fraction ouest sur 0,7 Km	Groupeement SOAL-SOULAVO- SARD MAATALLAH IMBAYEMMENT	001026074315034	4200 Pcs	82 017 013,00	05 Mois	Offre moins chère
Lot02: Entretien de chemins communaux relatif à la fraction ouest sur 0,2 Km	ITE SAKO	173440400707109	4500 Pcs	71 048 634,50	06 Mois	Offre moins chère
Lot03: Entretien de chemins communaux relatif à la fraction ouest sur 0,7 Km	ETPM Hotali Hotali	000716097615858	6200 Pcs	51 393 720,00	01 Mois	Offre moins chère
Lot04: Entretien de chemins communaux relatif à la fraction ouest sur 0,2 Km	SNDI ETPM HAMMOU	145324036595173	6125 Pcs	16 820 168,00	04 Mois	Offre moins chère
Lot05: Entretien de chemins communaux relatif à la fraction ouest sur 0,2 Km	ETPM BOUCHEMME SOUCHE	197960430145624	6900 Pcs	51 071 630,00	06 Mois	Offre moins chère
Lot06: Entretien de chemins communaux relatif à la fraction ouest sur 0,2 Km	ETPM AHSSANI KAFKA	120225200108135	6840 Pcs	51 801 790,00	04 Mois	Offre moins chère
Lot07: Entretien de chemins communaux relatif à la fraction ouest sur 0,2 Km	ETPM HAMIDI AZIZ	195520260004340	6200 Pcs	36 621 210,00	05 Mois	Offre moins chère
Lot08: Entretien de chemins communaux relatif à la fraction ouest sur 0,2 Km	Groupeement ETM BOUCHEMME MOHAMED ET MOHAMED MOHAMED	00014402079447	6900 Pcs	48 041 830,00	05 Mois	Offre moins chère
Lot09: Réfection des chemins communaux relatifs à la fraction ouest sur 0,2 Km	SARD AIC	0011125034513054	7200 Pcs	27 835 530,00	04 Mois	Offre moins chère
Lot10: Entretien de chemins communaux relatifs à la fraction ouest sur 0,2 Km	Groupeement ETM HESAM BOUITE + ELME ELALLAL ABDELHAMID	001314259000146	6800 Pcs	48 007 573,00	06 Mois + 25 jours	Offre moins chère

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la collectivité communale des marchés publics de la commune de M'DEIA dans un délai de dix (10) jours à compter de la parution de présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP. (L'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public).

Les soumissionnaires non retenus et intéressés à prendre connaissance des détails de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de M'deia au plus tard trois (03) jours à compter de la parution de présent avis.

CRÉBUS # 614 DU MARDI 13 AVRIL 2021- ANEP 2116006709

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION GÉNÉRALE D'ALGÉRIE POSTE

Direction Unité Postale Wilaya de Laghouat

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

PORTANT : Transport et escorte de fonds et valeurs à travers les établissements postaux de la wilaya de Laghouat

(APPEL D'OFFRE NATIONALE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMAL N° 02/2021)

Conformément aux dispositions des procédures des marchés de L'EPIC Algérie poste du 22 janvier 2018.

La direction de l'unité postale de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires à l'appel d'offre N° 02/2021 du 23/03/2021 relatif au transport et escorte de fonds et valeurs à travers les établissements postaux de la wilaya de Laghouat, que cet appel d'offre est déclaré **INFRUCTUEUX**.

CRÉBUS # 614 DU MARDI 13 AVRIL 2021 - ANEP 2116006748



Homme âgé de 58 ans cultivé, cherche travail comme gardien de villas, maisons, bungalow dans les environs d'Alger Boumerdes ou Tipasa

Tél : 0561936696

FUSILLADE DEVANT
UN HÔPITAL À PARIS**Un mort
et un blessé**

Au moins une personne est morte hier à Paris après avoir été touchée par balles devant l'hôpital Henry Dunant dans le 16^e arrondissement de Paris. Une autre personne a été blessée. Le tireur est en fuite. Plusieurs coups de feu ont été signalés devant l'hôpital Henry Dunant, dans le 16^e arrondissement de Paris. Les deux personnes touchées par balles ont été prises en charge par le personnel de l'hôpital. L'une d'elles est décédée, a-t-on indiqué de source policière. «Une personne est décédée et il y a un blessé grave», ont précisé les pompiers. La victime, touchée à la tête par plusieurs balles, serait un homme. L'autre victime, en urgence absolue, est un agent de sécurité au sein de l'hôpital. L'auteur des coups de feu est reparti en scooter juste après les tirs, il est toujours en fuite. Francis Szpiner, maire du XVI^e arrondissement de Paris, s'est exprimé il y a quelques minutes, expliquant n'avoir «aucune information qui permette de dire qu'il y a eu ou pas un différend», ajoutant cependant que «le nombre de douilles relevées laisse à penser que c'est plutôt prémédité». Le parquet de Paris a ouvert une enquête pour «assassinat et tentative d'assassinat». La brigade criminelle de la Direction régionale de la police judiciaire a été chargée de l'enquête. Le quartier est actuellement bouclé par les forces de l'ordre, plus d'une vingtaine de pompiers sont mobilisés. L'hôpital Henry Dunant est un établissement privé administré par la Croix-Rouge française. Situé près de la Porte de Saint-Cloud, il s'agit d'un hôpital gériatrique et également actuellement un centre de vaccination contre le Covid-19.

BIRMANIE

**Aung San Suu Kyi
visée par de
nouvelles
poursuites
pénales**

Chassée du pouvoir le 1^{er} février par une junte militaire, l'ex-dirigeante civile en Birmanie, Aung San Suu Kyi, a été visée hier par de nouvelles poursuites pénales, a annoncé son avocat. «Elle est poursuivie dans six dossiers au total, cinq à Naypyidaw et un à Rangoun», a indiqué Min Min Soe à l'issue d'une audience dans un tribunal de Naypyidaw, la capitale, où l'ex-dirigeante a comparu en visioconférence. «Aung San Suu Kyi a une nouvelle fois été inculpée en vertu de la section 25 de la loi sur la gestion des catastrophes naturelles», a-t-elle ajouté. Déjà poursuivie pour avoir illégalement importé des talkies-walkies, l'ex-dirigeante de 75 ans avait été inculpée une deuxième fois mi-février pour avoir violé la loi sur la gestion des catastrophes naturelles. Le 25 mars, les autorités ont entamé une nouvelle procédure, l'accusant d'avoir violé la loi sur les secrets d'Etat. La lauréate du prix Nobel de la paix 1991 est également poursuivie pour «incitation aux troubles publics». Arrêtée le 1^{er} février dernier, celle qui dirigeait de facto le gouvernement, est depuis le coup d'Etat militaire, tenue au secret dans une résidence de Naypyidaw.

SELON L'OIAC

**L'armée syrienne a utilisé
des armes chimiques**

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a établi, hier, après une enquête, que l'armée de l'air syrienne a utilisé du chlore, une arme chimique, lors d'une attaque dans la ville de Saraqeb en 2018.

L'équipe d'enquêteurs de l'OIAC «conclut que des unités de l'armée de l'air arabe syrienne ont utilisé des armes chimiques à Saraqeb le 4 février 2018», a déclaré l'organisation dans un communiqué. Elle explique avoir mené une enquête fouillée avec, notamment, les interviews de témoins de la scène, des analyses d'échantillons collectés sur le lieu de l'attaque ou encore l'étude d'images satellites. Chargée d'identifier les auteurs d'attaques chimiques, l'équipe d'identification et d'enquête (IIT) de l'OIAC, qui siège à La Haye, a déterminé «qu'il existe des motifs raisonnables de croire» qu'à «environ 21 h 22, le 4 février 2018, un hélicoptère militaire de l'armée de l'air syrienne, sous le contrôle des forces Tigre, a largué au moins un cylindre sur la partie est de Saraqeb. Le cylindre s'est rompu et a libéré du chlore sur une large zone, affectant douze personnes», détaille le rapport. Malgré de fortes objections de la part de la Syrie et de ses alliés, dont Moscou, une majorité des Etats membres de l'OIAC avaient autorisé en 2018 l'organisation à désigner l'auteur d'une attaque chimique et non plus seulement à documenter l'utilisation d'une telle arme. L'OIAC avait ainsi déjà confirmé, en mai 2018, que du chlore avait été utilisé à Saraqeb mais n'avait alors pas déterminé quelle partie au conflit en avait fait usage. Le gouvernement syrien nie toute implication dans des attaques chimiques, affirmant avoir remis tous ses stocks d'armes chimiques sous supervision internationale aux termes d'un accord conclu en 2013. Les enquêteurs de l'OIAC ont eux estimé que les ordres ayant conduit à l'attaque de Saraqeb en 2018 devaient provenir de hauts responsables, et qu'il n'y avait aucune indication que des «éléments ou individus solitaires» en soient à l'origine. «L'IIT a obtenu des informations de diverses sources suggérant que, pour que les armes chimiques soient utilisées de la manière décrite ci-dessus, des ordres seraient requis», explique le rapport complet. Bien qu'il n'y ait pas de «chaî-



ne de commandement spécifique» identifiée, le commandement général militaire syrien semble avoir «délégué les décisions sur l'utilisation du chlore aux commandants au niveau opérationnel», ajoutent les enquêteurs. Les Etats membres de l'OIAC voteront plus tard ce mois-ci sur la possibilité d'imposer des sanctions contre la Syrie, qui pourrait voir son droit de vote au sein de l'organisation suspendu si le pays ne prend pas de mesures. L'OIAC avait précédemment enjoint la Syrie à déclarer toutes les armes chimiques restantes dont elle dispose, y compris le sarin et le chlore, les puissances occidentales exprimant leur inquiétude que Damas ne les ait pas toutes détruites. Le directeur général de l'organisation, Fernando Arias, a déclaré en mars qu'il existait encore des lacunes et des incohérences dans les rapports envoyés par la Syrie à l'OIAC. Selon l'ONU, Damas

n'a toujours pas répondu à 19 questions posées depuis des années sur des installations qui auraient pu être utilisées dans la production ou le stockage d'armes chimiques. En France pour rappel, une plainte a été déposée contre le régime de Bachar Al Assad pour «crimes contre l'humanité et crimes de guerre», le 1^{er} mars dernier. Elle concerne une série d'attaques chimiques commises dans la Ghouta orientale, près de Damas, dans le courant du mois d'août 2013. Celles des 4 et 5 août 2013 sur Adra et Douma ont fait au moins 450 blessés. Les bombardements de la nuit du 20 au 21 août 2013 ont, eux, marqué un tournant supplémentaire par leur violence, faisant plus de 1 000 morts et plusieurs milliers de blessés. Le Centre syrien pour les médias et la liberté d'expression (SCM), qui épaula une victime survivante de ces attaques, s'était, lui aussi, constitué partie civile.

YÉMEN

**L'ONU appelle à «saisir la chance»
d'une solution diplomatique**

L'ONU a appelé hier tous les protagonistes du conflit au Yémen à «saisir la chance» d'une résolution diplomatique, alors que les principales puissances se sont retrouvées pour une séance de négociations à Berlin. «C'est le moment de faire preuve d'un leadership responsable et j'appelle toutes les parties au conflit à saisir l'occasion qui se présente maintenant et à négocier de bonne foi, sans conditions préalables, pour résoudre ce conflit», a affirmé Martin Griffiths, émissaire de l'ONU pour le Yémen, lors d'une conférence de presse à Berlin. En déplacement dans la capitale allemande, il a été reçu par le ministre allemand des Affaires étrangères, Heiko Maas. Celui-ci est à l'origine d'une réunion qui s'est tenue dans l'après-midi entre hauts fonctionnaires de plusieurs pays clés, dont l'objectif est d'apporter un soutien aux efforts de l'ONU pour résoudre ce conflit qui dure depuis 2015 dans ce pays à la pointe sud-ouest de la péninsule d'Arabie. Cette réunion en visioconférence

regroupe des représentants du groupe dit «P5+4» créé à l'automne 2019 pour le Yémen. Celui-ci est composé des cinq puissances bénéficiant d'un droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) ainsi que de l'Allemagne, de la Suède, du Koweït et l'Union européenne. Expliquant que la situation humanitaire, notamment pour les enfants dont la plupart «n'ont pas pu aller à l'école depuis 6 ans et n'ont aucun avenir», était dramatique,

M. Griffiths a réitéré sa demande que les acteurs du conflit acceptent les pourparlers sous l'égide de l'ONU. «Les Nations unies travaillent sur un plan visant à garantir la mise en place d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale, l'arrêt de tous les combats et l'ouverture des routes entre le nord et le sud du pays pour garantir la libre circulation des personnes, de l'aide humanitaire et des marchandises», a-t-il rappelé. «Nous espérons qu'un accord sur toutes ces mesures humanitaires créera un environ-

nement fertile pour que des pourparlers de paix puissent avoir lieu», a également espéré l'émissaire onusien. Le Yémen est en guerre depuis six ans entre les forces du président Abd Rabbo Mansur Hadi, soutenues par l'Arabie saoudite et d'autres États arabes, et les rebelles Houthis soutenus par l'Iran. La communauté internationale essaye en vain depuis des mois de parvenir à une résolution pacifique de ce conflit et de sa crise humanitaire, la pire au monde selon l'ONU. L'Arabie saoudite a proposé un «cessez-le-feu global» aux rebelles Houthis du Yémen, qui l'ont aussitôt rejetée. Riyad a proposé lundi un plan portant sur la réouverture de l'aéroport international de Sanaâ, la capitale tenue par les rebelles, et la reprise des négociations politiques entre le gouvernement et les rebelles. Cependant, la récente intensification des combats entre belligérants qui s'affrontent pour le contrôle de la zone stratégique de Marib, à l'est de la capitale Sanaâ, a accentué l'impasse. **AFP**

Le Hadith

D'après Abou Houreira (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur Lui) a dit: « Jeûnez à sa vision et rompez le jeûne à sa vision et si vous êtes empêchés par des nuages alors complétez le nombre de jours de Cha'ban à 30 jours ».

Al-Aya

{Ô les croyants ! On vous a prescrit As-Siyâm [le jeûne] comme On l'a prescrit à ceux qui vous ont précédés, ainsi atteignez-vous la piété } [s. Al-Baqara (la Vache) : v. 183]



Iftar
19h21
Imsak
04h27

Se préparer pour ramadan ?

Avec la rentrée du mois sacré du ramadan, si Allah nous l'accorde, nous entamons ce mois béni, afin d'en profiter pleinement et d'accueillir notre cher ramadan comme il se doit ?

Il est temps pour nous de planter les graines d'un Ramadan réussi ! De nombreuses actions peuvent être accomplies afin d'être prêt spirituellement et physiquement à accueillir ce mois béni. Voici une petite liste de 12 points essentiels pour se préparer :

1- PURIFIER SON INTENTION

C'est la condition avant d'entamer tout acte d'adoration. Purifions et renouvelons notre intention afin d'aborder le mois de Ramadan dans le seul et unique objectif de satisfaire Allah et de rechercher Son agrément.

2 - EXAMINER SA CONSCIENCE & SES ACTIONS

Il est temps de faire un bilan de notre propre personne et de reconnaître nos manquements, nos faiblesses et nos péchés. Nous avons tous tendance à pointer du doigt les erreurs de ceux qui nous entourent mais qu'en est-il de nous ? Quel est notre rapport à Allah ? Que devons-nous corriger et améliorer dans notre pratique religieuse et notre comportement ?

3- SE REPENTIR SINCÈREMENT

Une fois ce bilan réalisé, l'heure est à présent au repentir. Laissons ces péchés, petits et grands, derrière nous en demandant sincèrement le pardon d'Allah et en ayant la ferme intention de s'en préserver définitivement.

4 -INVOQUER POUR ATTEINDRE RAMADAN

En effet, nul ne connaît son heure et il se peut que nous n'atteignons pas le mois de Ramadan. Demandons à Allah qu'Il nous permette de vivre ce Ramadan dans Son adoration, et de nombreux autres encore après celui-ci.

Les premières générations de musulmans (les Salafs) avaient l'habitude de prier Allah pendant six mois pour que leur jeûne soit accepté, et ils passaient les six mois suivants à Lui demander de vivre jusqu'au prochain Ramadan.

5 - APPRENDRE SUR CE MOIS ET SES MÉRITES

Afin d'aborder le mois de Ramadan de la meilleure des manières, il convient de s'instruire sur ses règles et ses mérites. Il ne s'agit pas d'accomplir des actes d'adoration par habitude, mais bien au contraire, en ayant pris toute la mesure de ce qu'ils impliquent et des récompenses qui en découlent in sha Allah

Al-Hassan al-Basri (qu'Allah soit satisfait de lui) a dit : « Celui qui apprend quelque chose au nom d'Allah réussira. Et celui qui apprend quelque chose pour autre qu'Allah, n'atteindra pas son objectif et ses connaissances acquises ne le rapprocheront pas d'Allah. » (Rapporté par Ibn al Jawzi).



6 - PARDONNER & SE RÉCONCILIER

Afin d'aborder ce mois béni avec un cœur léger, et vidé de toute rancune ou inimitié, dès à présent pardonnons aux personnes qui nous ont fait du mal, renouons les liens de parenté et de fraternité.

7 - LIRE LE CORAN

Le mois de Cha'ban est une période de préparation au mois de Ramadan, aussi il convient d'y accomplir toutes les œuvres que l'on accomplit habituellement pendant Ramadan. Celui qui lit régulièrement le coran durant Cha'ban sera donc entraîné pour le lire durant Ramadan et accomplira cet acte d'adoration avec plus d'aisance bi idhni Llahi.

Salama ibn souhayl disait : "le mois de cha'ban c'est le mois des lecteurs !" (chahro cha'ban chahro al qora) et habib ibn thabit disait lorsque cha'ban entrait : "c'est le mois

des lecteurs !" et 'amrou ibn qayss al-moulai fermait sa boutique et se consacrait à la lecture du coran!"

8 - PRÉPARER SON PROGRAMME RELIGIEUX

Prières, dhikr, lecture du Coran, conférences, cours, livres à lire... Il y a tant de choses à faire durant Ramadan ! La clé de la réussite est de planifier son programme religieux à l'avance (et de ne pas voir trop grand) pour savoir exactement par où commencer le jour venu, et éviter de se disperser et de perdre du temps.

9 - JEÛNER RÉGULIÈREMENT & MANGER PEU

Le corps a également besoin de se préparer. Vous connaissez certainement la sensation des premiers jours de jeûne, où la fatigue

se fait sentir, la faim et la soif, et parfois même des maux de têtes ou des vertiges. Si nous habituons notre corps à jeûner régulièrement, il ne souffrira plus de ces symptômes et nous pourrons aborder le mois de Ramadan en pleine forme in sha Allah ! De plus il est rapporté que le Prophète (alahy salat wa salam) jeûnait beaucoup durant le mois de Cha'ban. A nous de suivre son exemple !

Oussama ibn Zayd, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, a dit : « Ô messager d'Allah, je ne t'ai pas vu jeûner autant que durant le mois de Cha'bane. » Il répondit : « C'est un mois que les gens négligent car il se trouve entre Radjab et Ramadan. Or c'est un mois au cours duquel les actions sont exposées au Seigneur des mondes ; j'aime jeûner pendant que mes actions Lui sont présentées. »

10 - S'HABITUER À SE LEVER AVANT AL-FAJR

Comme pour le jeûne, se lever régulièrement avant al-fajr permet d'éviter la fatigue des premiers jours, et surtout d'accomplir les prières de nuit ! Autant dire qu'il n'y a que des bénéfices à en tirer.

11 - TERMINER SES PROJETS EN COURS

Afin de profiter pleinement du mois de Ramadan et de nous y consacrer pleinement, essayons de terminer tous les projets que nous avons entamés.

Si ce n'est pas possible, n'hésitons pas à les mettre en pause durant un mois, puis à les reprendre par la suite. Le Ramadan est une occasion en or pour se détacher de la vie d'ici-bas et se rapprocher d'Allah (soubhanahou wa ta'ala). Profitons-en !

12 - S'ORGANISER & FAIRE UN GRAND MÉNAGE

Là non plus, pas question de se laisser distraire par les tâches ménagères ! Dès maintenant, faisons un grand ménage dans notre maison, trions, vidons, rangeons, préparons nos menus, notre emploi du temps ... De cette manière nous aborderons Ramadan dans un environnement serein et ordonné, propice à la méditation et aurons plus de temps à consacrer à nos adorations in sha Allah !

Qu'Allah nous permette d'atteindre le mois de Ramadan et qu'Il agrée nos œuvres

À partir de quel âge les enfants peuvent commencer à jeûner ?

L'âge à partir duquel les enfants peuvent commencer à jeûner, c'est l'âge où ils le peuvent, ce qui peut varier en fonction du physique de l'enfant. Certains ulémas le fixent à dix ans.

1/ Leur parler des mérites du jeûne en leur disant qu'il fait partie des causes d'accès au paradis et que celui-ci est doté d'une porte nommée ar-rayyan que seuls les jeûneurs franchiront.

2/ Les habituer très tôt au jeûne surrogatoire comme le jeûne de quelques jours de Chabaan afin d ne pas les amener brusquement à jeûner le Ramadan.

3/ Les faire jeûner une partie de la journée, quitte à l'augmenter progressivement.

4/ retarder la prise du repas de l'aube jusqu'à la fin de la nuit, pour les aider à jeûner la journée.

5/ Les encourager à jeûner en leur

octroyant des prix quotidiens ou hebdomadaires.

6/ Leur faire des éloges devant la famille au moment de la rupture du jeûne et de la prise du repas de l'aube pour leur remonter le morale.

7/ Susciter l'émulation quand on a plusieurs enfants tout en évitant d' adresser le moindre reproche à celui qui fait moins.

8/ essayer d'endormir celui d'entre eux qui souffre de la faim ou de l'orienter vers des jeux licites qui ne nécessitent pas un grand effort comme le faisaient les Compagnons avec leurs enfants. Il existe des programmes appropriés pour enfants et des cartoons inoffensifs d.

9/ Il est préférable que le père accompagne son enfant après la deuxième prière de l'après midi à la mosquée pour assister à la prière et aux cours et rester sur place pour

lire le Coran et se livrer au rappel d'Allah Très Haut.

10/ Réserver des visites diurnes et nocturnes à des familles dont les enfants jeûnent afin d'encourager ses propres enfant à poursuivre le jeûne.

11/ Les récompenser par des tournées licites après la rupture du jeûne ou leur offrir des mets succulents ou des bonbons ou fruits ou jus.

Nous attirons l'attention des parents sur le fait que quand un enfant souffre péniblement à cause du jeûne, il ne faut pas insister pour qu'il le poursuive car cela pourrait lui inspirer la haine pour cette pratique culturelle ou l'amener à mentir ou provoquer des complications pathologiques car il n'est pas encore religieusement responsable. Il faut tenir compte de cela et ne pas insister à lui imposer le jeûne.

Recommandations alimentaires pour le mois de ramadan

Pendant le mois saint du Ramadan, les musulmans adultes en bonne santé pratiquent quotidiennement le jeûne de l'aube jusqu'au coucher du soleil. Traditionnellement, le jeûne est rompu au coucher du soleil avec un repas appelé iftar puis un autre repas est pris juste avant l'aube appelé suhoor. Il a été démontré que le jeûne peut avoir des effets positifs sur la santé.

La vie sociale pendant le mois de Ramadan est particulièrement active : les gens reçoivent des convives ou sont invités par des parents et amis. Les visites sont principalement centrées autour du repas de rupture du jeûne, qui est un repas riche et festif, durant lequel on sert les meilleurs mets.

Les gens jeûnent pendant la journée et restent éveillés et mangent pendant les heures du soir. Pendant le Ramadan, certaines personnes peuvent ne pas pratiquer d'activités physiques et, par conséquent, prendre du poids au cours du mois. Il est possible que les personnes diabétiques ne contrôlent pas bien leur maladie du fait de l'adoption d'habitudes alimentaires malsaines.

En suivant des recommandations simples, vous pouvez perdre du poids et faire diminuer votre tension artérielle et votre taux de cholestérol. Sans cela, les excès lors de l'iftar ou du suhoor peuvent entraîner une prise de poids. Le Ramadan est souvent considéré comme une période permettant de pratiquer la maîtrise de soi, l'autodiscipline, le sacrifice et l'empathie envers ceux qui sont moins privilégiés. Maintenir ces pratiques même en dehors des temps de jeûne est encouragé.

RÈGLES À SUIVRE EN MATIÈRE DE NUTRITION ET DE SANTÉ

Buvez beaucoup d'eau et consommez des aliments hydratants pendant le Ramadan : buvez beaucoup d'eau entre l'iftar et le suhoor. Les températures élevées peuvent aussi vous faire transpirer davantage, il est donc important de boire des liquides pour remplacer ce que vous perdez pendant la journée (au moins 10 verres).

Vous pouvez également augmenter votre consommation d'eau en mangeant des aliments hydratants.

Essayez d'ajouter de la pastèque à votre suhoor ou prenez-la en dessert après l'iftar. La salade composée contient beaucoup de concombres et de tomates riches en eau.

Évitez les boissons caféinées telles que le café, le thé et le coca-cola, car la caféine peut provoquer chez certaines personnes un besoin d'uriner plus fréquent, ce qui peut entraîner une déshydratation.

N'oubliez pas non plus que les boissons gazeuses contenant du sucre ajouteront des calories à votre alimentation. Des aliments riches en eau peuvent être servis, tels qu'une soupe ou une salade de légumes frais.

RECHARGEZ VOTRE ÉNERGIE EN PRENANT UN IFTAR SAIN ET ÉQUILIBRÉ



Manger trois dattes lors de la rupture de votre jeûne est une façon traditionnelle et saine de commencer l'iftar.

Les dattes sont une excellente source de fibres. Incorporez beaucoup de légumes à vos plats pour faire le plein de vitamines et nutriments essentiels. Choisissez des céréales entières, qui fournissent à l'organisme fibres et énergie. Régalez-vous de viande maigre grillée ou cuite au four, de poulet et de poisson sans peau, pour avoir une bonne portion de protéines saines. En général, évitez les aliments frits et transformés riches en gras ou en sucre. Savourez votre repas et évitez de trop manger en mangeant lentement.

Il est recommandé de prendre un suhoor Le suhoor est le repas léger pris avant le début du jeûne tous les jours; ceci s'applique tout particulièrement aux groupes ayant des besoins particuliers comme les personnes âgées, les adolescents, les femmes enceintes et les mères allaitantes, ainsi que les enfants qui choisissent de jeûner. Ce repas, qui constitue un petit-déjeuner léger, doit comprendre des légumes, une portion de glucides comme du pain/des galettes de blé entier, des aliments riches en protéines tels que les produits laitiers (fromage non salé/labane/lait) et/ou les œufs, ainsi qu'un accompagnement composé de tahina/d'avocat.

Chorba frik

INGREDIENTS

- Viande de mouton
- Un oignon
- Un bouquet de céleri, coriandre
- Un peu de pois chiche
- De l'huile
- 2 tomates mixées, courgette
- ½ cuillère de concentré de tomates
- ½ tasse de blé dur concassé (frik)
- Menthe séchée (facultatif)
- De l'eau
- Sel, poivre, ras hanout

PRÉPARATION :

1. Mixer l'oignon avec les herbes
2. Faites revenir dans l'huile
3. Ajouter la viande
4. Ajouter tomate et concentré de tomates et la courgette
5. Sel, poivre et laissez mijoter
6. Ajouter les pois chiches
7. Couvrir d'eau et laisser cuire à petit feu
8. Quand la viande commence à devenir tendre, ajouter le frik
9. Laisser cuire
10. Servir avec un peu de coriandre et de la menthe séchées



Bourek à la viande hachée

INGREDIENTS

- 300 gr de viande hachée
- 10 feuille(s) de briks
- 1 - oignon
- 1 - oeuf
- Fromage râpé
- Huile de friture
- 3 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 pincée sel et poivre
- 1 c. à soupe de quatre épices
- 0.5 botte(s) de persil

PRÉPARATION :

- 1 - Faire revenir l'oignon dans l'huile, ajouter la viande, le sel, le poivre et enfin le persil haché. Couvrir et laisser cuire à feux doux.
- 2 - Une fois la cuisson terminée y casser un œuf. Laisser refroidir et ajouter le fromage
- 3 - Ouvrir les feuilles de briks et mettre la face à l'intérieur. Plier les deux extrémités de la feuille et enrouler le bourek en serrant bien des deux côtés.
- 4 - Imbiber avec un peu de beurre pour fermer le bourek.
- 5 - Faire chauffer un peu d'huile dans une poêle et frire les bourek des deux côtés.
- 6 - C'est prêt quand ils sont dorés à souhait. Déguster avec quelques gouttes de citron.



Tarte aux dattes

Parce que les dattes sont essentielles pendant le Ramadan, profitez de leur bénéfices avec cette recette délicieuse de Tarte aux Dattes préparée avec le Lait Concentré Sucré de Nestlé.

INGRÉDIENTS:

- 250g de Farine
- 10g de Sucre
- Une pincée de Sel
- 180g de Beurre Froid
- 150ml d'Eau Glacée
- 1 boîte de Lait Concentré Sucré de Nestlé
- 2 œufs
- 1 c. à café de Cannelle
- 0.5 c. à café de Cardamome
- 0.25 c. à café de Sel
- 1 c. à café d'Essence de Vanille
- 250g Dattes Medjool Dénoyautées
- 100g d'Amandes Tranchées

DIRECTIONS:

- Mélanger la farine, le sucre, le sel et le beurre, en ajoutant de l'eau glacée graduellement.
- Refroidir pendant 1 heure.
- Rouler la pâte sur une surface farinée.



Déplacer la pâte roulée dans un moule à tarte et étaler uniformément.

Cuire au four pour 25 minutes à 180°C.

Pour le mélange, mélanger le Lait Concentré Sucré de Nestlé, les œufs, la cannelle, la cardamome, le sel et l'essence de vanille et bien mélanger.

Faites sortir la pâte du four et ajouter les dates Medjool dénoyautées et les amandes tranchées.

Ajouter le mélange sur les dattes et les amandes.

Cuire au four pour 45 minutes à 180°C, jusqu'à la couleur dorée.

COUPE DE LA CAF

L'ESS cartonne, la JSK ronronne

Les Canaris sont dans l'obligation d'arracher le nul au Cameroun contre le solide leader du groupe, le Coton Sport, pour augmenter leurs chances de qualification.

Fortunes diverses pour les deux représentants du football algérien en Coupe de la CAF, l'ES Sétif et la JS Kabylie, lors de la quatrième journée de la phase des poules. L'ES Sétif a cartonné (3-0) contre Enyimba du Nigeria, dans son antre du 8 mai 1945, et décroche sa première victoire dans cette phase des poules, alors que la JS Kabylie s'est contentée du nul (0-0), à Tizi Ouzou, face au tenant du titre, la RS Berkane, ratant ainsi une bonne opportunité pour mettre un pied en quarts de finale. La séduisante jeune équipe de l'Entente revient à deux points de son adversaire du jour et de la seconde place du Groupe A que dominent les Sud-africains d'Orlando Pirates.

Les Sétifiens doivent remporter leurs deux derniers matchs et espérer des faux pas de leurs concurrents pour atteindre les quarts de finale. «Je suis satisfait de la performance de notre jeune équipe. Marquer trois buts tout en ratant un penalty contre Enyimba, ce n'est pas donné. On reste en course et on est maître de notre destin, c'est le plus important», dira le driver de l'ESS, le Tunisien Nabil Kouki, en conférence de presse.

Le Raja Casablanca premier qualifié

Dans le Groupe B, la JSK se complique un peu la tâche et risque d'être coiffée au poteau par la RS Berkane.

Les Canaris sont dans l'obligation d'arracher le nul au Cameroun contre le solide leader du groupe, le Coton Sport, pour augmenter leurs chances de qualification. Les "Cotonniers" ont écrasé les Zambiens de NAPSA Stars sur le score de 5 buts à 1, et ils misent sur une victoire devant la JSK pour passer aux quarts de finale avant le choc de la dernière journée face au détenteur du trophée. «On aurait aimé gagner, mais le nul est satis-



faisant et équitable face au tenant du titre, un adversaire très expérimenté. On reste toujours en vie, il nous faut quatre points dans les deux derniers matchs pour se qualifier.

Si on arrive à arracher le nul au Cameroun et à gagner le dernier match, on sera en quarts de finale», a affirmé l'entraîneur de la JSK, Denis Lavagne en conférence de presse. A l'issue de la 4e journée de cette phase de groupes disputée, un club a déjà validé son ticket pour les quarts de finale, en l'occurrence le Raja Casablanca du Maroc, brillant vainqueur (3-0) du finaliste de la dernière édition, Pyramids FC, en terre égyptienne, alignant ainsi une quatrième victoire en autant de matchs.

L. B.

Résultats et classements :

Groupe A :

Orlando Pirates (AFS) - Ahly Benghazi (LBY) : 3-0
ES Sétif (ALG) - Enyimba (NGA) : 3-0

Classement : 1. Orlando Pirates, 8 pts (+4), 2. Enyimba, 6 pts (-2), 3. ES Sétif, 4 pts (+1), 4. Ahly Benghazi, 4 pts (-3).

Groupe B :

Coton Sport (CAM) - NAPSA Stars (ZAM) : 5-1
JS Kabylie (ALG) - RS Berkane (MAR)

Classement : 1. Coton Sport, 9 pts (+6), 2. JS Kabylie, 6 pts (+1), 3. RS Berkane, 5 pts (0), 4. NAPSA Stars, 1 pt (-7).

COUPE DE LA LIGUE

La LFP fixe les horaires

Les quatre rencontres du tour préliminaire de la Coupe de la Ligue de football professionnel (LFP) auront lieu le vendredi 16 et le mardi 20 avril prochain, a indiqué ce dimanche la LFP sur son site officiel. Première empoignée de cette édition 2021 de la Coupe de la Ligue, le match CA Bordj Bou Arréridj - MC Oran aura lieu ce vendredi 16 avril, à 22h30, au stade du 20 Août 1955 de Bordj Bou Arréridj. Les rencontres O Médéa - ASO Chlef, NA Hussein Dey - AS Ain M'lila et NC Magra - CS Constantine se joueront le mardi 20 avril à 16h00, en raison de l'absence de l'éclairage dans les stades de Médéa, du 20-Aout et de Magra.

Le programme :

Tour préliminaire :

CA Bordj Bou Arréridj - MC Oran : Vendredi 16 avril (22h30)

O Médéa - ASO Chlef : Mardi 20 avril (16h00)

NA Hussein Dey - AS Ain M'lila : Mardi 20 avril (16h00)

NC Magra - CS Constantine : Mardi 20 avril (16h00)

Huitièmes de finale :

USM Alger - MC Alger

ES Sétif - WA Tlemcen

US Biskra - Paradou AC

JS Saoura - JSM Skikda

CR Belouizdad - Vainqueur NCM-CSC

JS Kabylie - Vainqueur NAHD-ASAM

RC Relizane - Vainqueur CABBA-MCO

Vainqueur OM-ASO contre USM Bel Abbès

TURQUIE

Ghezzal fait sensation

Après avoir réussi son retour en sélection algérienne, Rachid Ghezzal qui s'est vite remis de la blessure contractée en Zambie, continue à faire sensation en Turquie où il inscrit le but du week-end, à la Messi. Ghezzal s'est joué des défenseurs d'Erzurum avant d'envoyer une frappe somptueuse en pleine lucarne du pied gauche, à l'approche de la surface de réparation, portant son capital à trois buts en Süper Lig. L'international algérien a contribué grandement à la précieuse victoire (4-2) du Beşiktaş sur le terrain d'Erzurum, en signant ce chef d'œuvre ainsi

qu'une passe décisive, la 14e depuis le début de la saison, confortant par là même sa première place au classement des meilleurs passeurs du championnat. Aucun joueur n'a fait mieux en Süper Lig depuis le Néerlandais Wesley Sneijder (16 passes) en 2016-17. Il reste encore 10 matchs à jouer et il peut donc battre ce record. Ghezzal a quatre passes décisives de plus que l'Ivoirien Max-Alain Gradel de Sivasspor. Le Beşiktaş prend le large en tête du championnat et porte son avance à sept points sur Fenerbahçe.

L. B.

LIGUE 1

Début de la phase retour le 4 mai

La phase retour du championnat national de Ligue 1 de football débutera le mardi 4 mai prochain, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site internet. En attendant la reprise du championnat, dix matchs retard seront joués entre le jeudi 15 avril et le dimanche 25 avril pour mettre à jour le calendrier et connaître le champion de l'aller. Entre temps, huit formations disputeront le tour préliminaire de la Coupe de la Ligue. Le premier de ces quatre matchs, à savoir, CA Bordj Bou Arréridj - MC Oran, aura lieu le vendredi 16, tandis que les trois autres se joueront le mardi 20 avril prochain.

USM ALGER

Baouche reste

La nouvelle recrue de l'USM Alger, le défenseur Houari Baouche s'est engagé dimanche à ne percevoir aucun centime de la part de son nouvel employeur, jusqu'à ce qu'il se soit entièrement rétabli de sa blessure et reprenne du service. Un engagement par écrit, signé au siège du club et accompagné d'une interview explicative, publiés l'un comme l'autre dimanche sur le site officiel de l'USMA, dans un souci de rassurer ses fans, dont certains avaient très mal réagi après la découverte de cette blessure chez l'ancien latéral gauche de l'USM Bel-Abbès. En effet, les spéculations étaient allées bon train, et certaines rumeurs étaient allées jusqu'à dire que le club s'était rétracté concernant le recrutement de Baouche, qui souffre d'une blessure susceptible de compromettre tout le reste de sa saison. Ainsi, pour mettre un terme à ces spéculations, la direction du club a diffusé cette vidéo explicative concernant sa nouvelle recrue, d'une part pour apporter sa version des faits, et de l'autre pour rassurer les supporters. "Je n'avais aucun problème à mon arrivée à l'USMA, et les radios que j'ai apportées dans mon ancien dossier le prouvent. Ce n'est que lors de ma première séance d'entraînement que j'ai ressenti des douleurs à un péroné, et les examens médicaux que j'ai passés par la suite ont démontré la présence d'une petite fissure. Mais encore une fois, il n'y a rien de méchant. Selon mon médecin, ce pépin ne nécessite que 20 jours de repos" a insisté le joueur. Le recrutement de Baouche (25 ans) est destiné à combler le vide laissé par le latéral gauche Anis Khemaïssia, blessé pour une longue durée. Ce qui permettra également au staff technique de maintenir une certaine concurrence sur ce couloir, avec l'autre latéral gauche du club, Mehdi Beneddine.

JS SAOURA

Un centre de formation pour bientôt

Les travaux de réalisation d'un centre de formation de football de la JS. Saoura seront lancés prochainement, selon le secrétaire général du club, Zine Hamadi. Ce projet, qui sera implanté dans la nouvelle zone urbaine "Bleue", au Sud de la commune de Bechar, sur une superficie de quatre (4) hectares, vise à constituer un vivier de jeunes talents et de compétences de haut niveau, à l'effet d'assurer la pérennité de la JS. Saoura au sein du championnat national de ligue Une, a-t-il précisé. Ce futur centre de formation du club fanion de la Saoura va offrir une formation adéquate à ses adhérents, essentiellement des petites catégories, grâce à un encadrement qualifié qui contribuera au renforcement de leurs connaissances et au développement de leurs aptitudes physiques, ont souligné des dirigeants du club. Unique dans son genre dans le sud-ouest du pays, le centre aura également pour but de soutenir la formation et le recyclage des encadreurs et entraîneurs de football, arbitres et personnels administratifs, et accueillera des séminaires et colloques de manière fréquente, par les différents acteurs du football locaux et nationaux, en vue de promouvoir le football dans cette partie du pays, ont ils signalé. Avec la concrétisation de ce projet, la JS Saoura, qui joue actuellement les premiers rôles en championnat de la Ligue Une, veut se doter d'une réelle structure de formation et pérenniser sa présence au sein de ce championnat national de football, a-t-on ajouté.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL

Habib Labane réélu

Le président sortant de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane, a été reconduit, hier, à la tête de l'instance fédérale, à l'occasion de l'assemblée générale électorale tenue à Alger. La liste du candidat-président a recolté 50 voix, contre 33 pour celle du président de la Ligue de Béjaïa, Tahar Allouï et 16 en faveur de la liste du patron de la JSE Skikda, Yassine Aliout. Recalé par les commissions de candidatures et de recours de la FAHB, Yassine Aliout était revenu en course après avoir déposé un recours auprès de la Commission nationale de suivi du renouvellement des instances et structures sportives nationales qui a rendu son verdict dans la soirée du dimanche.

BAYERN MUNICH

L'hécatombe se confirme

Malgré les nouvelles rassurantes concernant les Français du Bayern Munich, le géant bavarois sera très amoindri, ce mardi, pour le match retour face au PSG.

Le Bayern Munich en a été quitte pour une énorme frayeur, samedi. La faute à l'alerte ressentie par Kingsley Coman au genou droit. Il y a finalement eu plus de peur que de mal et si l'international français est sorti à la pause, c'est uniquement par précaution.

L'ancien Turinois s'est d'ailleurs entraîné normalement, dimanche, au lendemain du match nul concédé face à l'Union Berlin (1-1) et sera bien présent sur la pelouse du Parc des Princes, ce mardi, pour le match retour face au PSG. Il en sera de même pour Lucas Hernandez, laissé au repos ce week-end mais qui devrait pouvoir tenir sa place malgré un coup reçu aux côtes lors du match aller. A en croire Bild, il pourrait en revanche en être différemment de Jerome Boateng, touché au genou samedi et qui est resté aux soins dimanche. Un test sera effectué ce lundi matin mais l'inquiétude serait de mise dans les rangs bavarois. Une inquiétude d'autant plus forte que les champions d'Europe en titre sont déjà privés de Niklas Süle.

UNE LUEUR D'ESPOIR POUR GORETZKA

Et la situation n'est pas meilleure au milieu de terrain puisqu'en plus de Corentin Tolisso et Marco Roca, sur le flanc, c'est Leon Goretzka qui est très incertain. La faute à une blessure au mol-



let. Si l'international allemand a pu reprendre la course, l'espoir de le voir sur la pelouse du Parc des Princes est mince. Une décision devrait être prise ce midi avant que la délégation bavaroise s'envoie pour Paris.

Par ailleurs privé de Robert Lewandowski, Serge Gnabry et Douglas Costa, Hans-Dieter Flick n'en aborde pas moins la rencontre face au PSG avec détermination. « Nous devons rassembler nos forces. Nous devons vraiment faire en

sorte de nous calmer. Nous n'avons pas la possibilité de beaucoup nous entraîner, il est donc très important pour les joueurs de bien récupérer et de se vider la tête, a-t-il confié après le match nul concédé face à l'Union Berlin. Cela aurait été mieux si nous avions gagné ce match, mais maintenant, nous devons nous concentrer sur la Ligue des champions. Nous allons essayer de marquer deux buts de plus qu'eux. Je sens que les joueurs sont impatients de jouer ce match. »

REAL MADRID

Benzema, une performance hors normes !

Rien ne semble décemment pouvoir résister à Karim Benzema. Même le Barça. Le Français restait pourtant sur neuf Clasico de rang sans marquer, son dernier but face au rival barcelonais remontant jusqu'à alors à près de quatre ans. Mais l'attaquant du Real Madrid connaît l'une des périodes les plus fastes de sa carrière. Et l'ancien Lyonnais l'a confirmé en ouvrant le score à la minute d'une délicieuse Madjer. De quoi un peu plus prolonger son incroyable série. Car grâce à son but, Karim Benzema a un enchaîné un septième match de rang en Liga avec au moins un but. Une performance de choix puisqu'il n'est que le quatrième joueur au XXIe siècle à connaître un tel enchaînement après Cristiano Ronaldo, Gareth Bale et Ruud van Nistelrooy. Et celui qui est devenu à cette occasion le sixième meilleur buteur madrilène dans l'histoire des Clasico



s'est également rapproché de Thierry Henry au classement des attaquants français les plus prolifiques en championnat. Avec désormais 231 buts, Karim Benzema ne pointe plus qu'à deux unités de Thierry Henry, deuxième meilleur buteur tricolore de l'histoire dans les cinq grands championnats avec 233 réalisations. Un classement dominé par Bernard Lacombe et ses 255 buts. Ce nouveau but

à inévitablement relancé le débat autour de son absence en équipe de France.

A deux mois de l'Euro, Karim Benzema est d'ailleurs le joueur français le plus prolifique dans les cinq grands championnats en 2021. Avec désormais 11 buts en Liga, il devance Wissam Ben Yedder et Kylian Mbappé, respectivement 10 et 9 buts au compteur en Ligue 1 depuis le début de l'année.

TOTTENHAM

Les stats accablent Mourinho

Sale temps pour José Mourinho. Le Special One n'a plus grand chose de spécial et l'a encore démontré avec une nouvelle défaite concédée en Premier League, dimanche, contre Manchester United. Ce revers était le 10e des Spurs cette saison. Jamais auparavant Mourinho n'avait concédé autant de contre-performances en un exercice de championnat. Son club a été défait par Everton, Liverpool (deux fois), Leicester, Brighton, Chelsea, Manchester City, West Ham, Arsenal et donc Manchester United cette saison. Des défaites contre des gros et des moins gros, il y en a pour tous les goûts. Une autre stat accable l'ancien coach du Real Madrid. Son équipe a laissé 18 points en route lors des matches où elle avait été la première à ouvrir la marque. Pour un entraîneur réputé pour la solidité de ses défenses, ces stats semblent déconstruire un mythe et démontrent que le temps où José Mourinho siégeait au panthéon des plus grands entraîneurs est peut-être révolue. Pour l'heure, Tottenham voit ses chances de se qualifier pour la Ligue des Champions la saison prochaine s'amenuiser. À sept matches de la fin de la saison, ils sont à six points de West Ham, qui occupe la quatrième place.

PARIS SG

Neymar aurait pu aller au Real

Il est celui qui a découvert Neymar à l'âge de 12 ans. Ancien agent de l'attaquant parisien, Wagner Ribeiro suit toujours de près l'actualité de son ancien client et s'est exprimé ce dimanche dans les colonnes de l'Equipe à propos de l'arrivée du Brésilien en France et estime que son avenir est au Paris Saint-Germain. « Il habite dans une ville magnifique, il a beaucoup d'amis et il est très heureux à Paris. Aucun club au monde ne peut offrir ce que lui offre le PSG, a-t-il expliqué. Il n'y a que le PSG qui peut se payer Neymar, assure Wagner Ribeiro. Le Real Madrid a des problèmes financiers. Le Barça ? C'est encore pire. En Italie ? Aucun club ne peut rivaliser. Manchester United ou Manchester City ? Je n'y crois pas ». L'agent brésilien de 62 ans a également raconté qu'il avait tenté de convaincre Neymar de signer au Real Madrid plutôt qu'à Barcelone en 2013 et assure que les contacts avec les dirigeants parisiens ont débuté en 2015. Selon lui, l'arrivée du Ney au PSG a été le bon choix. « Son problème, ce sont les blessures. Il est la cible des défenseurs, à tous les matches. Ils sont obligés de le choper sinon il fait la différence (...) Il joue dans une très bonne équipe. Cette saison, ils vont gagner la Ligue des champions, et Neymar sera Ballon d'Or, vous verrez ». Enfin, Wagner Ribeiro assure qu'en 2019, Neymar aurait pu signer au Real Madrid qui "était prêt à payer 300 M€ pour le recruter" mais Nasser al-Khelaifi a expliqué à la direction des Merengues que ce serait impossible, « même pour 1 milliard ».

LYON

Depay égale Lisandro Lopez

Auteur d'un doublé face à Angers (3-0), dimanche, en clôture de la 32e journée de Ligue 1, l'attaquant Memphis Depay (27 ans, 32 matches et 16 buts en L1 cette saison) a réalisé un très bon match et ajouté un chapitre de plus à son histoire avec l'Olympique Lyonnais. Avec désormais 59 buts en L1 depuis son arrivée dans le Rhône en janvier 2017, le Néerlandais a en effet rejoint l'Argentin Lisandro Lopez à la 3e place du classement des meilleurs buteurs étrangers de l'OL en championnat. En fin de contrat en juin prochain et pas parti pour prolonger, le Batave ne devrait en revanche pas dépasser, sauf gros revirement, Sonny Anderson (71 buts) et son directeur sportif Juninho (75 buts), en tête de ce classement.

JUVENTUS

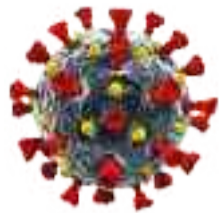
Ronaldo jette son maillot !

La Juventus s'est imposée face au Genoa, dimanche, lors de la 30e journée de Serie A (3-1). Au terme du match Cristiano Ronaldo, qui n'a pas pu marquer malgré plusieurs opportunités, a été vu en train de jeter son maillot. Un geste qui traduit l'irritation et la frustration de la part d'un buteur toujours aussi égoïste ? En fait, pas tout à fait... La télévision italienne a diffusé des images affichant l'ancien joueur du Real Madrid en train d'enlever son maillot, avant de le jeter. Ce qui, a créé un sentiment de malaise autour de l'après-match dans les médias locaux. Certains journalistes et présentateurs italiens affirmant déjà que ce geste affichait le ras-le-bol de Ronaldo à la Juve. Mais une indiscretion du correspondant italien du média Goal.com, Romeo Agresti, clarifie la situation. Ainsi, CR7 aurait tout simplement lancé sa tunique à un ramasseur de balles, qui l'avait demandée au quintuple Ballon d'Or. Voilà qui montre à quel point la star est scrutée en Italie...

FC NANTES

Un terrible record

Il n'y a pas eu de miracle pour le FC Nantes lors du derby face à Rennes. Surpris par un but de Martin Terrier peu après le retour des vestiaires, les Canaris se sont en effet inclinés 1-0 au Roazhon Park et restent enlisés à la 19e place du classement de la Ligue 1. Après 32 journées, les Nantais n'affichent toujours que 28 points au compteur et comptent ainsi deux longueurs de retard sur Nîmes, qui a ramené le point du match nul (1-1) de son déplacement à Brest et a ainsi consolidé sa place de barragiste. Ces 28 unités constituent également un record pour le FC Nantes qui n'avait jamais affiché un total aussi bas à ce stade de la saison au cours de son histoire.



PANDÉMIE DE COVID-19

129 nouveaux cas, 104 guérisons et 4 décès en 24h

CONCOURS DU VILLAGE LE PLUS PROPRE DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

Azra (Tigzirt) primé



Le village Azra de la commune de Tigzirt, au nord de Tizi Ouzou, a été primé hier lauréat de la 8e édition du concours Rabah Aissat du village le plus propre de la wilaya organisé par l'Assemblée populaire de wilaya (APW). La cérémonie de remise des prix aux lauréats de ce concours qui couronne une année de compétition entre 64 villages a été abritée par le théâtre régional Kateb Yacine en présence de l'ensemble des autorités locales. Les 10 villages lauréats de cette 8e édition sont Ath Amar de la commune Ait Bouaddou, Bouyeghzar de Frikat, Ait Aissa Ouyahia d'illilten, Tafraout d'Ait Yahia, Afenssou de Larba=aa N'Ath Irathen, Ait Bouadha d'Azazga, Ifnayan d'Ait Oumalou, Icheliven d'Abi Youcef et Ath Mimoune de la commune Ait Agouacha. Ils recevront cha-

cun une cagnotte d'argent comme compensation à laquelle s'ajoute un don de 500 000 DA pour chaque village lauréat offert par la Fondation Zineddine Zidane. Elles seront versées sous forme de subventions grevées d'affectations spéciales à l'indicatif des communes des villages concernées avec l'exigence de consacrer 40% du montant de la subvention à des projets en relation directe avec la protection de l'environnement. Au chapitre du «Super concours» qui compense 3 villages déjà primés lors des précédentes éditions de ce concours, le village Aourir Ouzemour de la commune d'Akbil a raflé la 1re place, suivi des villages Ivekaren de Bouzguène et Ait Zellal de la commune de Souamaâ. Le wali Mahmoud Djamaâ, présent à cette cérémonie, a souligné «la portée pédagogique» de ce concours qui a suscité

l'intérêt de plusieurs autres wilayas du pays et même de certaines représentations diplomatiques. Le village primé d'Azra, faut-il le préciser est un «village» dépendant du grand village de Tifra, dans la commune de Tigzirt qui compte aussi Tensa, Ouaroujène-Tamdecht et Taguemount. Tifra est le plus grand village de la daïra de Tigzirt et compte quelque 10 000 habitants. L'immense travail effectué à Azra a été rendu possible grâce à l'engagement de tous ses habitants, hommes et femmes, qui n'ont pas lésiné sur les moyens et leurs efforts quasi quotidiens, pour en faire ce «joyau» aujourd'hui primé. Il ne faut pas aussi oublier le précieux concours de M. Medjkane, propriétaire de la Sarl Tifra-lait, qui n'a pas hésité à mettre la main à la poche pour aider son village.

R. R.

SÉTIF

Saisie de plus de 10 millions d'euros en faux billets

Les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Sétif ont mis fin aux activités d'une bande spécialisée dans la falsification de monnaie nationale et de devises, composée de trois personnes, et saisi 10,118 millions d'euros en faux billets, a-t-on appris hier du responsable de la cellule de communication de ce corps constitué, le commissaire Abdelouahab Aissani. La même source a précisé que cette opération d'envergure, inscrite dans le cadre des efforts des services de la police visant la lutte contre diverses formes de crime

économique a permis de neutraliser une bande activant à l'échelle nationale, spécialisée dans la falsification de monnaie nationale et de devises, composée de trois individus issus d'une wilaya frontalière, en plus de la saisie de 10,118 millions d'euros, un véhicule touristique a également été saisi. Cette opération qui intervient suite à l'exploitation d'informations faisant état de déplacements suspects de trois individus issus d'une wilaya de l'est du pays, a permis de lancer des investigations se soldant par la localisation des présumés coupables, et de les mettre sous étroite surveillance, a précisé la même

source, soulignant que les trois individus ont été interceptés à bord d'un véhicule dans la Cité Fermatou, au chef-lieu de wilaya. La fouille du véhicule a permis de découvrir la somme d'argent falsifiée dissimulée dans la roue de secours, a ajouté la même source. Après le parachèvement des procédures légales, un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des trois mis en cause pour «mise en circulation de faux billets en monnaie nationale et en devises ayant cours légal sur le territoire national», a-t-on détaillé, relevant que les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires.

TIZI OUZOU

Arrestation de six individus soupçonnés de meurtre

Six personnes, présumées impliquées dans un meurtre commis la semaine écoulée à Aïn El Hammam, au sud-est de Tizi Ouzou, ont été arrêtées et présentées aux autorités judiciaires, a indiqué hier un communiqué de la Sûreté de wilaya. Les six individus, âgés de 20 à 26 ans, sont soupçonnés du meurtre, mardi dernier vers les coups de 23h, d'un commerçant de cette localité et la

subtilisation de plusieurs effets et d'une somme d'argent de son magasin. Présentés dimanche devant le parquet de Aïn El Hammam, trois d'entre eux ont été mis en détention provisoire pour «constitution d'une association de malfaiteurs pour commission d'un meurtre avec préméditation» et «vol qualifié», et trois autres placés sous contrôle judiciaire.

Au fil du jour

Jeûner et faire bonne chère, gaspillage ou essor économique ?

Par Rachid Ezziane

Je me suis toujours posé la question du pourquoi de l'engouement envers «l'alimentaire» que le spirituel durant le mois de ramadhan. Et pourtant, il faut le reconnaître, les fidèles mettent leurs mains sur leurs cœurs pour des actions de bonnes œuvres. Mais la passion de la bonne chère dépasse, et de loin, celle du comportement de musulman en harmonie avec ses préceptes. J'ai vu des gens acheter, pour une famille composée de quatre personnes seulement, jusqu'à 5 bidons d'huile et des sacs de semoule. Qu'est-ce qui fait qu'au mois de ramadhan on préfère le pain rond saupoudré de «sanoudj» à la traditionnelle baguette ? Et la «Charbat», vendue dans des sachets en plastique, sur l'eau et les autres boissons ? La «tchicha», sur la soupe ordinaire ou la «zlabia» sur les autres friandises ? De quel commandement tirent les ménagères l'idée de changer d'ustensiles de cuisine à l'arrivée de chaque ramadhan ? Il n'y a pas que ça. Même les médias s'y mettent avec leurs «caméras cachées» à la tronçonneuse. Souvenons-nous de ses méfaits de l'année passée. Les Algériens, à ma connaissance, regardent la télé à longueur d'année, et peut-être plus les autres mois de l'année que durant le mois du ramadhan, alors pourquoi les Chaînes de télé s'acharment, contre vents et marées, à ne produire de nouvelles émissions — qui sont la majeure partie du temps bâclées — que pour le ramadhan ?

Les commerçants, quant à eux, dérivent complètement et ne voient que le côté mercantile du ramadhan. Une habitude plus que nuisible pour les poches des jeûneurs et pères de famille. Mais en vérité, ce sont les ménages qui font ce grand remue-ménage économique que tous les commerçants apprécient fort bien. D'ailleurs, ils (les commerçants et les industriels) le préparent des mois à l'avance. Ils commencent à se frotter les mains bien avant le jour «J». Même les boîtes publicitaires s'y mettent ainsi que tous les médias, sauf peut-être l'administration qui déroge à la règle et se met en veilleuse. Un seul mot d'ordre circule dans les guichets publics : «Reviens après l'Aïd».

• Ce qui rend la chose incompréhensible, chez nous, c'est que nous savons tous que tous ces comportements «épicuriens» n'ont aucune relation avec le jeûne et le ramadhan. Même qu'ils sont à proscrire, mais quand même on persiste, par habitude et cupidité, à en faire une règle intouchable. Certes, ces actes avec modération, peuvent être un apport économique à un certain point. A un certain point, car avec cette ardente passion «alimentaire» on risque de déstabiliser l'équilibre de l'offre et la demande et en faire un moyen de spéculation tous azimuts.

Les Oulémas ont beau prêcher que seul le jeûne spirituel est compté comme adoration et que tout le reste n'est que «bidaâ» et fausse dévotion. Les Hadiths du Prophète que la prière et le Salut d'Allah soient sur Lui nous l'enseignent avec insistance : «Celui qui jeûne le mois de ramadhan avec foi et espérance verra ses péchés pardonnés».

TRANSPORT PUBLIC

L'Etusa dévoile son programme spécial ramadhan

L'Entreprise de transport urbain et suburbain du Centre (Etusa) a dévoilé son programme spécial durant le mois de ramadhan. Ainsi, les horaires des dessertes sont fixés de 6h00 du matin à 18h30. L'Etusa a fait état de 270 bus devant couvrir 117 stations durant toute la semaine, mobilisés à cet effet. Dans son communiqué, rendu public hier, l'Etusa a également évoqué l'éventualité d'un service de nuit dans la capitale «en cas de levée du confinement par les autorités du pays», précisant que dans ce cas de figure, 73 bus desservant 51 lignes allaient être mobilisés.